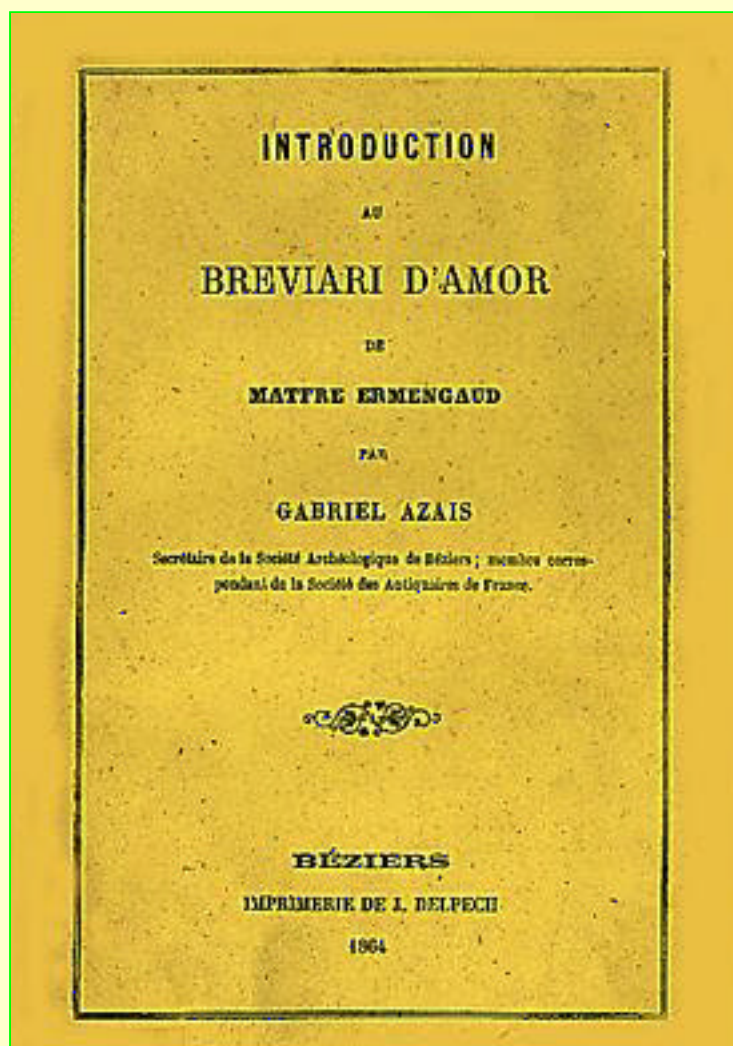


Gabriel Azais

Introduction au Breviari d'Amor de Matfre Ermengaud



C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

3 Place Joffre, 13130 Berre L'Étang

<http://www.lpl.univ-aix.fr/ciel/>

INTRODUCTION

AU

BREVIARI D'AMOR

DE

MATFRE ERMENGAUD

PAR

GABRIEL AZAIS

Secrétaire de la Société Archéologique de Beziers; membre correspondant de la Société
des Antiquaires de France.

Béziers

IMPRIMERIE DE J. DELPECH

1864

INTRODUCTION

L'examen du *Breviari d'Amor*, auquel nous allons nous livrer, devant porter tant sur le fond de cette composition que sur sa forme, se divise naturellement en deux parties. La première, qui contient l'analyse des chapitres les plus importants de cette œuvre considérable et un aperçu des autres, est nécessairement plus longue que la seconde. Nous nous sommes efforcé d'en resserrer le cadre, sans cependant rien omettre de ce qui devait y entrer.

PREMIÈRE PARTIE

EXAMEN ANALYTIQUE ET CRITIQUE DU POÈME

Nous présenterons d'abord quelques observations puisées en grande partie dans le préambule (1) du *Breviari* sur le nom et la patrie de l'auteur, sa condition et ses qualités, sur la date de son œuvre sur les *Sommes* et autres ouvrages du XIII^e siècle tirés d'un même fonds de connaissances et composés au même point de vue sur la langue dans laquelle est écrit celui d'Ermengaud et enfin sur son titre.

1 - Ce préambule se compose de deux cent soixante vers.

1. La vie d'un moine toute consacrée à la prière et à l'étude; devait avoir peu de retentissement au dehors à une époque où les moyens de publicité faisaient presque complètement défaut. Nous devons d'ailleurs supposer que les écrivains religieux moins ambitieux de renommée qu'on ne l'est aujourd'hui ne se donnaient pas autant de peine pour y parvenir. Aussi la plus grande obscurité règne-t-elle sur la vie de plusieurs d'entre eux? Les documents nous manquent pour écrire celle d'Ermengaud. Malgré toute la célébrité dont il jouit de son vivant Vincent de Beauvais qui a composé sous le nom de *Speculum* la plus vaste encyclopédie du moyen-âge, qui fut comme Saint Thomas d'Aquin un des familiers du roi Saint-Louis et probablement son lecteur et son bibliothécaire n'a eu que longtemps après sa mort (1) des biographes qui ne nous apprennent même pas d'une manière certaine le lieu et la date de sa naissance.

Nous ne devons donc pas nous étonner du silence de ses contemporains à l'égard de Matfre Ermengaud (2) dont la vie fut plus retirée et dont les ouvrages n'excitèrent pas autant d'admiration. S'il eût vécu aux beaux jours de la poésie provençale c'est-à-dire un siècle plus tôt sa biographie écrite de son vivant ou à l'époque de sa mort aurait pu parvenir jusqu'à nous comme celle d'un grand nombre de troubadours.

1 - ECHARD et QUÉTIF: *De scriptoribus ordinis prædicatonum*;TOURON: *Vie, des Dominicains illustres*.

2 - Le nom de Matfre ou *Maffre*, fort répandu encore aujourd'hui dans la contrée de l'ancien diocèse de Beziers est le même que celui de *Matfred, Manfred* et *Mainfroi*. Un troubadour donne ce nom à ce roi de Sicile que ses sujets appelaient *Manfredi*, et qui fut détroné par Charles d'Anjou en 1266:

Oi! rei Matfre, vos es tan poderos
Qu'ieu tenc per fol celh qu'ab vos pren contens.

RAYNOUARD, Ch. d. p. orig. d. Troub. IV, 186. Qu'or qu'en trobes.

Quant au nom d'Ermengaud nous le trouvons souvent au XIII^e et XIV^e siècles sur les listes des fonctionnaires du pouvoir communal de Béziers Plusieurs abbés et évêques d'Agde de Saint-Chinian de Valmagne et de Narbonne le portèrent aussi à une époque antérieure. Il y eut également des comtes de Rouergue d'Albigeois et d'Urgel et un vicomte de Lodève du nom d'Ermengaud.

Mais il n'a pas été considéré comme tel par l'auteur ou les auteurs des biographies manuscrites de ces poètes éditées par Raynouard (1), presque toutes consacrées à ceux-là seulement qui chantèrent les grandes dames et exaltèrent leurs perfections et leur beauté. Les noms des troubadours de la fin du XIII^e siècle s'il en existait encore à cette époque se rencontrent rarement dans ces biographies. Celle d'Ermengaud, dont nous ne connaissons qu'une seule chanson (2), et qui n'a pas d'autre droit au titre de troubadour ne devait pas s'y trouver quand elles se taisent sur Giraud Riquier de Narbonne dont le talent et les nombreuses productions auraient relevé la poésie provençale si elle avait pu vivre dans les nouvelles conditions sociales qu'avaient faites au Midi les réunions successives des comtés et vicomtés à la couronne de France.

Ermengaud n'est pas non plus mentionné dans l'Histoire de Languedoc, qui contient d'importants détails biographiques sur plusieurs troubadours.

Ce n'est que dans le *Breviari* que nous recueillerons quelques indications rares mais précises sur son auteur. Nous y lisons d'abord qu'il était de Béziers,

Matfres Ermengaus de Bezers,

assertion qui se trouverait au besoin confirmée par quelques passages du *Breviari*.

1 - RAYNOUARD, *Ch. d. p. orig. d. Troub. V.*

2 - Cette chanson a été publiée pour la première fois en entier par la *Soc. Arch. de Béziers*. *Bullet.* 2e série, I, 274 .

Ainsi un habitant de Beziers reconnaitra aisément l'écrivain biterrois dans la peinture que fait Ermengaud des habitudes des bourgeois de son temps,

Sezen tot jorn en la *plassa*.

habitudes restées les mêmes après tant de siècles. Nous soulignons le mot *plassa* parce que nous pensons que l'auteur a voulu désigner une place particulière de la cité (1), ou, à l'exemple de leurs ancêtres, se réunissent encore les bourgeois de Béziers. Cette place était vraisemblablement la seule au temps l'Ermengaud; celles qui existent de nos jours auprès des églises étaient alors des cimetières.

Dans un autre passage du *Breviari* se trouve mentionnée une tour ou prison de la *Malapague* où l'on enfermait les mauvais payeurs. C'est encore vraisemblablement un écrivain biterrois qui a consigné cette mention dans son ouvrage; car, au XIIIe siècle et depuis un temps immémorial, il existait à la cour royale de Béziers un local appelé maison de la *Malapague*, uniquement destiné à la détention des personnes obligées et contraintes en vertu du *Scel mage et rigoureux* de cette ville (2). Une rue aboutissant aux anciennes prisons, qui occupaient l'emplacement et peut-être les bâtiments de l'ancienne cour royale, est encore appelée rue de la *Malapague* (3).

Ermengaud nous montre aussi son origine biterroise dans son *Perilhos tractat*, lorsqu'il y jure par le saint auquel est dédiée l'ancienne église cathédrale de Béziers, *S. Nazari Mossenhor*.

Enfin, et-ceci ne sera pas moins concluant, nous relèverons dans le *Breviari* un bon nombre d'expressions de l'idiome biterrois, qui s'y trouvent encore aujourd'hui.

1 - Cette place porte le nom de *Place aux Herbes*. C'est une bourse en plein air où se tient tous les vendredis un marché de vins et de trois-six.

2 - Item est in domo regiâ, in quâ est curia Biterris regia . quidam locus seu camera semper ordinatus, qui vocatur domus Malepague à tanto tempore, quod de initio memoria hominum in contrarium non existit, solùm destinatus pro detentione

personarum obligatarum ad vires el rigores dicti Magni Sigilli.

Acte de l'année 1254 relatif au Scel mage et rigoureux de la ville de Bézier.

3 - Notre impartialité nous oblige a reconnaître qu'il existait à Lodève une prison de la *Malepague*.

CATEL, *Mémoires du Languedoc*, livre II.

Ermengaud nous donne ensuite la date de son poème:

En l'an que hom, ses falhensa,
Comtava de la nayssensa
De Jesum Crist M. e .cc.
L.XXXVIII. (1).....

Il appartient donc au XIII^e siècle. Nous ne pouvons préciser ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. Mais nous avons lieu de croire qu'il vivait plus de vingt ans après l'expiration de ce siècle. En effet, parmi les personnes ecclésiastiques contribuables à une dîme levée en 1322 dans le diocèse de Béziers, figure sans autre désignation un *Matfredus Ermengaudi* imposé pour une somme de dix-huit deniers (2) .

1 - L'auteur de *l'Image du Monde*, Gautier de Metz suivant les uns, et selon d'autres Osmon de Metz, date à peu près de la même manière son poème:

Cis livres fu premier fais,
Qui premièrement fut parfais
As Rois, à l'aparission
En l'an de l'Incarnation
M. CC. XLVII. . . .

2 - *Incipit* du rouleau des contribuables: "Compotus unius integre decime unius anni, civitatis et diocesis Biterrensis, ad duos annos, illustri regi Francorum domino Carolo, à sanctissimo patre domino Johanne papa XXII concessa pro magnis et arduis negotiis regni sui, solvende idem domino regi juxtà mandatum apostolicum, juxtà antiquas et consuetas taxationes, et de monetà communiter currente, per duas solutiones singulis annis dictorum duorum annorum, videlicet medietatem unius decime prime in festo beati Andree apostoli, et aliam medietatem in tunc proxime sequenti festo Penthecostes, secunda verò decima in anno sequenti per eosdem terminos exsolvatur, levate per discretum virum Raimundum de Andabro, thesaurarium domini Biterrensis episcopi, collectorem in civitate et diocesi predictà, per dominum episcopum Biterrensem deputatum, de et pro terminis beati Andree apostoli anni nativitatis Christi M. .ccc. .XXII. et festi Penthecostis anni M. .ccc. .XXIII. proxime venientis, à personis

ecclesiasticis exemptis et non exemptis infrà scriptis civitatis et diocesis memorate.

Archives de Tarascon-sur-Rhone.

Notre auteur fut presque le contemporain d'Albert-le-Grand, de saint Thomas d'Aquin de Vincent de Beauvais de Roger Bacon, de saint Bonaventure, d'Alexandre de Halès et de plusieurs autres non moins célèbres qui par leurs immenses travaux ont rendu un service signalé à la science et à la civilisation en conservant le trésor des connaissances des grecs des latins et des arabes, et ont fait ainsi du XIII^e siècle, trop longtemps mal jugé, une époque de renaissance pour les lettres, les sciences, la philosophie et les beaux-arts. La gloire de cette rénovation intellectuelle revient surtout aux ordres mendiants qui selon Cuvier (1), furent établis par le clergé pour maintenir la supériorité qu'il avait eue jusque-là dans les lettres et les sciences, dont les anciens ordres monastiques, devenus excessivement riches, négligeaient l'étude.

Ermengaud était frère mineur ou cordelier. Il ne se donne jamais cette qualité dans *Breviari*, mais nous la trouvons dans la rubrique de la lettre par lui écrite à sa sœur dont nous avons annoncé la publication.

Il était aussi, c'est lui qui nous l'apprend:

Senher en leys e d'amor sers (2).

Dans quel sens devons-nous entendre cette qualification de *senher en leys*, équivalente à celle de chevalier ès-lois, qu'on donnait à cette époque aux légistes, S'agit-il ici des lois civiles ou des lois canoniques? Ermengaud avait-il étudié le code théodosien ou les livres de Justinien à une des écoles de jurisprudence civile établies à Montpellier et à Toulouse ou bien n'avait-il appris que les lois ecclésiastiques, c'est-à-dire les décrétales de Grégoire IX ?

1 - *Cours sur l'étude des sciences naturelles.*

2 - *Brev. v. 10.*

Les papes au moyen-âge avaient plusieurs fois interdit en France l'étude des lois civiles dans les pays de droit coutumier mais jamais dans ceux de droit écrit où les lois romaines étaient publiquement enseignées. Nous voyons au XIII^e siècle évêques de Mende, Guillaume Durand (1), qui avait professé à Bologne le droit canonique, se livrer aussi à l'étude des lois romaines et réunir dans son *Speculum juris* ses connaissances dans l'une et l'autre jurisprudence.

En l'absence de tout autre document la signification donnée ordinairement au mot *leys* doit dissiper nos doutes. Ce mot ne s'appliquait qu'aux lois civiles; celles de l'église s'appelaient *décret*. C'est le titre d'une compilation faite en 1151, des canons des conciles des lettres et décisions pontificales et de certains passages des Pères de l'église

par Gratien moine bénédictin (2) :

... . Lo decret
On Gracias mot ben tractet.
Brev.

Nous trouvons la distinction entre les mots *leys* et *decretz* parfaitement établie dans le vers suivant du *Trésor* de Pierre de Corbiac:

De ley ni de decretz n'ai apres anc granmens (3) .

1 - Guillaume Durand, surnommé *Speculator*, est né au château de Puimisson, diocèse de Béziers, vers l'an 1232. Il mourut à Rome en 1296. C'est un point parfaitement établi dans une note de l'Histoire de Languedoc, IV, 647, où sont réfutées les assertions de ceux qui le font naître dans une autre diocèse.

2 - ... Grazian, che l'uno e l'altro foro
Aiutò si che piacque in paradiso.

PARAD. X, terzetto 55.

Dante place Gratien dans son Paradis.

3 - *Trésor*. v. 564.

Nous devons donc admettre qu'Ermengaud était maître ès lois civiles. Nous verrons en examinant son *Périlleux Traité de l'amour des dames*, qu'il tenait singulièrement à cette qualification. Elle était tellement recherchée de son temps que dans une bulle de 1254 le pape Innocent IV se plaint de la préférence donnée par les aspirants au sacerdoce à l'étude des lois civiles sur celles de la philosophie et de la théologie, et décide que désormais aucun avocat ne pourra prétendre aux prébendes, honneurs et dignités ecclésiastiques, ni même aux bénéfices inférieurs, s'il n'a fait les preuves de capacité requises dans la faculté des arts.

Le second titre d'Ermengaud, celui de servant d'amour *sers d'amor*, a besoin aussi d'être expliqué. On appelait ainsi le chevalier ou le troubadour qui, voyant sa poursuite agréée par sa dame, s'engageait envers elle par un serment de vassalité, après en avoir reçu solennellement un gage. C'était l'amour chevaleresque, devenu presque une institution sociale aux XIIe et XIIIe siècles. Mais cet amour n'était souvent qu'une fiction qui servait de thème aux poésies des troubadours. C'est ainsi que nous lisons dans la biographie romane d'Hugues de Saint-Cyr qu'il sut se feindre amoureux des dames pour lesquelles il composait de belles chansons. Comme ces chansons constituaient la véritable poésie, celle qui était la plus goûtée et la mieux récompensée, tout homme qui aspirait au titre de poète, laïque ou clerc, appliquait son esprit à en

composer. Nous ne devons pas entendre autrement le titre de servant d'amour que s'attribue notre moine et ces vers du *Breiriari* où il se glorifie de son grand savoir en cette matière:

Eu soi en ver amor complitz
E sobeiranamen grazitz (1).

Cela signifie seulement qu'il connaît la théorie de l'amour chevaleresque et les règles fort compliquées des chansons dont il était le sujet. Nous avons déjà mentionné une pièce de ce genre de sa composition, et remarqué son silence sur le nom de sa dame qu'il déclare cependant la plus aimable de toutes celles qui portent ruban au cou, voile ou bandeau sur la tête (2).

1 - *Brev.* v 97-8

2 - E amor la plus plazen
Bonna, e plus de faisso
Qu'a son col portes cordo
Ni en sou cap vel ni benda.
Dregz de natura.

2. Quoique l'auteur du *Breiriari* nous apprenne dans les premières pages de son œuvre qu'il ne connaît ni la théologie, ni l'astronomie, ni l'histoire naturelle, ni la géométrie, ni la physique, ni enfin les Écritures saintes, on y trouve cependant des fragments de ces diverses connaissances, la géométrie exceptée. A l'égard des Écritures saintes, les citations qui le remplissent donnent un démenti continu à son assertion, que nous devons attribuer au même sentiment de modestie qui le fait se comparer à l'ânesse de Balaam, qui ne parla que par la vertu de Dieu. Cette modestie, qui sied bien à un frère mendiant, ne l'empêche pas d'étaler avec complaisance son érudition dans toutes les pages de son poème. Dès le début, il la compare à un trésor, qui serait perdu s'il restait caché, et qu'on doit répandre pour le profit de tous. La même comparaison se trouve dans une chanson de Bernard d'Auriac, troubadour de Béziers, contemporain d'Ermengaud

.....Re no val sabers qui nol despen;
Que s'aviatz mil marcs d'aur o d'argen,
Els teniatz rescondutz nueg e dia,
Ja quel tesours autre pro nous tenria (2).

Cette habitude de qualifier le savoir du nom de *trésor* était alors fort usitée. On intitula ainsi un grand nombre d'ouvrages encyclopédiques, tels que le *Trésor* de maître Pierre de Corbiac et celui de Brunetto Latini.

1.... ieu no soi teologias
Ni soi ges astronomias,
Quar lunh temps astronomia
Non auzi, ni geometria,
Ni las sanctas Escripturas,
Ni fizica, ni naturas

V. 237 et suiv.

2 - “ À rien ne sert le savoir quand on ne le dépense pas. Si vous aviez mille marcs d’or ou d’argent et que vous les tinssiez cachés la nuit et le jour, ce trésor ne vous serait d’aucune utilité. ”

Bullel. de la Soc. Arch. de Béziers, 2• sèrie, I. 497.

Tous ces ouvrages, qu’ils s’appellent *Trésors, Sommes, Miroirs ou Images*, ont entre eux beaucoup de traits de ressemblance. Il est facile de reconnaître qu’ils ont été composés vers la même époque et tirés d’un fonds commun de connaissances puisées dans les auteurs profanes, les livres saints et ceux des Pères de l’Église. À l’exception de Roger Bacon, qui sut trouver des voies nouvelles et à qui sont dues plusieurs découvertes scientifiques, et notamment la réforme du calendrier Julien (1) ; de saint Thomas d’Aquin (2), qui brille au-dessus de tous les autres par sa supériorité au-dessus des études théologiques, les auteurs de sommes et autres livres du même genre ne peuvent être considérés que comme de patients compilateurs, qui devraient être tous placés sur la même ligne, si l’un n’avait réuni un plus grand nombre de connaissances dans son encyclopédie, si celui-ci n’avait trouvé une meilleure méthode d’exposition si enfin l’antériorité de la date ne donnait à tel autre la priorité de rang.

Cette priorité appartient à *l’Image du monde* d’Honoré (3), théologal de l’église d’Autun, écrite en latin et composée vers 1120. Vient ensuite le grand ouvrage de Vincent de Beauvais, commencé dans la première moitié du XIIIe siècle et terminé en 1256. Ce serait la plus complète des encyclopédies de ces époques, si le *Speculum morale*, qui lui a été attribué, était son ouvrage. Il n’est pas de sujet qui n’ait sa place dans les trois autres *Specula naturale, doctrinale et historiale*, qui embrassent tout ce que l’on savait au XIIIe siècle sur Dieu, l’univers et l’homme.

La grande division en trois *Specula* est ce qui mérite le plus d’être signalé dans le mode d’exposition de Vincent de Beauvais. Celui de chaque partie n’a rien qui le distingue des ouvrages du même genre. Ainsi, dans le *Speculum naturale*, il expose jour par jour l’œuvre de la création, comme l’avait fait avant lui, dans un ouvrage dont il s’est beaucoup servi, le savant cordelier Guillaume de Conches, qui vivait au siècle précédent.

1 - La réforme du calendrier de Jules César, qui ne fut faite qu'en 1582 sous le pontificat de Grégoire XIII, avait été proposée par Roger Bacon à Clément IV plus de trois siècles auparavant.

2 - Dante place saint Thomas d'Aquin dans la sphère du soleil avec Albert de Cologne, saint Denis l'aréopagite, saint Ambroise, Boèce, saint Isidore, Bède, Richard de Saint-Victor et Séguier.

3 - Honoré d'Autun, connu aussi sous le nom *d'Honorius le Solitaire*, composa, indépendamment de son *Imago mundi*, plusieurs ouvrages théologiques et liturgiques.

Toutes les sommes (1) et le plus grand nombre d'ouvrages scientifiques de cette époque sont écrits en latin. C'était la langue savante, c'était aussi la langue universelle dans ce sens qu'il se trouvait dans tous les pays des hommes capables de la comprendre et de l'écrire. Mais le nombre de ces lettrés, presque tous revêtus du froc monacal, était restreint et le devenait tous les jours davantage. Les laïques, en général, ne connaissaient pas le latin. Leur ignorance était extrême (2), comme nous l'apprend Ermengaud dans ces deux vers du *Breviari*:

.....Laygua gen
Que non son d'aut entendemen.
v. 1871-2.

L'étude du latin allait même s'affaiblissant dans l'église. Plusieurs évêques cherchèrent à la ranimer. Un concile tenu à Beziers, en 1234, contient, au milieu d'autres mesures disciplinaires, une disposition formelle sur ce point.

1 - Parmi le grand nombre de Sommes composées au XIII^e siècle, nous mentionnerons seulement celles de Prepositivns, de Simon de Tournay, de Jean de La Rochelle, d'Alexandre de Halès et d'Albert-le-Grand.

2 - Au chapitre I^{er} de son *Histoire Florentine*, Ricordano Malespini annonce qu'il écrit son livre pour l'instruction de tous ceux qui le liront, qu'ils soient lettrés ou *laïques*.

Les ouvrages dont nous venons de parler ne s'adressaient donc qu'à un nombre fort limité de lecteurs, et leurs enseignements étaient perdus pour ceux à qui ils auraient été le plus nécessaires. De là vint, sans doute, à quelques esprits la pensée d'écrire dans la langue parlée. Alors parurent le *trésor de Brunett. Latini* en prose française, (1) et son

Tesoretto en vers italiens' *l'Image du Monde* de Gautier de Metz en vers français et les deux poèmes romans de Pierre de Corbiac et de Matfre Ermengaud. Dante lui-même qui, dans le *Convito* appelle le latin *signor*, et l'idiome de son pays *servo*, qui a écrit ses traités de *Vulgari Eloquio* et de *Monarchia* dans la langue suzeraine, adopte résolument pour son grand poème, tout d'actualité, la langue vulgaire accessible au plus grand nombre, et abandonne, comme ne pouvant être compris que de quelques clercs, les sept premiers chapitres qu'il en avait écrits en latin. Son amour pour l'idiome maternel, qu'il proclame dans le *Convito*, lui a porté bonheur. La glorieuse destinée de la *Divine Comédie* tient en partie au choix qu'il en a fait pour l'écrire.

Le *Breviari* destiné à l'instruction des laïques devait être écrit dans leur langue. C'est le motif de la préférence que lui a donnée Ermengaud; car il lui eut été cent fois plus facile, comme il nous l'apprend (2), de se servir du latin. Son inspiration a été plus heureuse encore que celle de Dante. La *Divine Comédie*, quand même elle eut été composée dans une autre langue, aurait trouvé parmi les savants des lecteurs, des traducteurs et des commentateurs, tandis que le *Breviari*, oublié depuis plusieurs siècles, doit sa résurrection à celle dans laquelle il est écrit.

1 - C'était une innovation. On ne se permettait la prose que pour les ouvrages écrits en latin. Ceux qui l'étaient dans les langues vulgaires avaient besoin du prestige de la poésie pour se faire accepter.

2 - Car estiers me fora c. tans
Pus leugier tractar en lati
Que dir en romans, so vos fi.
Brev. 554-5-6.

3. Comme on pourrait se méprendre sur le titre *duBreviari*, et que le mot *Amor* qui s'y trouve, pourrait donner lieu à de fausses suppositions, nous nous empressons de déclarer que ce poème n'est pas un traité de *l'art d'aimer* dans le genre de celui que composa en latin, au XIIIe ou au XIVe siècle, maître André Chapelain de la cour royale de France. (1) Les idées d'amour chevaleresque avaient fait leur temps à l'époque où Ermengaud composait son *Breviari*. Depuis le milieu du XIIIe siècle, s'il existait encore des poètes rimant en langue provençale, (2) il n'existait plus en réalité des troubadours. Le changement de domination avait produit un changement dans les mœurs. L'avarice avait remplacé la noble générosité des seigneurs, et la tristesse avait assombri leurs manoirs où la châtelaine recevait naguère, au milieu d'une cour joyeuse, les hommages des troubadours.

Les *Fleurs du Gai savoir* font du mot *Amor* le synonyme de poésie; *Leys d'Amor*, tel est leur second titre. Mais c'est, surtout, à la poésie galante que pouvait s'appliquer cette appellation, venue du sentiment qui l'inspirait. L'œuvre d'Ermengaud ne rentre pas dans

cette catégorie ni pour les sujets traités, ni pour le rythme. Le mot *Amour*, ainsi que nous le verrons dans l'arbre généalogique qu'il en dresse, y est pris dans le sens le plus étendu. C'est l'amour mystique qui unit les trois personnes de la sainte Trinité, c'est l'amour créateur de tout ce qui existe, l'amour de Dieu et du prochain, l'amour de l'homme pour les biens terrestres, l'amour des créatures entre elles, l'amour du père pour les enfants.

1 - Le livre d'André le Chapelain, rempli d'allégories, est un code complet des règles de l'amour, tel qu'on le comprenait dans ces temps reculés. Une foule de questions y sont discutées et résolues. On y trouve des aphorismes qui annoncent ou une grande naïveté ou une profonde corruption dans la société de cette époque. Raynouard fixe à l'année 1170 la date de ce livre; M. Frédéric Diez, dans son *Essai sur les cours d'amour* ne pense pas qu'il ait pu être écrit avant le XIV^e siècle.

2 - Les mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Toulouse, 5^e série, t. IV, contiennent des vers, des chansons, des sirventes, des danses, des tensons et des planhs, composés dans la première moitié du XIV^e siècle.

Quant au mot *Breviari*, qu'Ermengaud paraît seul avoir employé comme titre d'un ouvrage écrit dans la langue *d'Oc*, Suétone et plusieurs autres auteurs latins cités par Ménage s'en sont servis; tel est le *Breviarium historiæ romanæ* composé par Eutrope. On connaît aussi le *Breviarium Aniani*, abrégé du code Théodosien promulgué à Aire, en 506, par Alaric. Ce titre fut adopté pour les livres d'église longtemps avant la composition de notre poème, vers 1080. Au moyen-âge, plusieurs ouvrages scientifiques le reçurent aussi. Nous citerons que le *Breviarium aureum Juris* de Guillaume Durand et un *Breviaire de musique* conservé à l'école de médecine de Montpellier. Le docteur Sachs, éditeur du *Trésor* de Maître Pierre de Corbiac, (1) mentionne dans son Introduction plusieurs autres livres intitulés de la même manière.

II

L'œuvre d'Ermengaud commence par une exposition (2) allégorique, qu'il appelle *l'Arbre d'Amour*. C'est sous une forme étrange, qui paraît être une invention de l'auteur, le plan du poème. Ce plan, qui en relie toutes les parties, doit d'autant plus être remarqué que presque tous les ouvrages de la même époque en manquent complètement. Ainsi Brunetto Latini et Gautier de Metz divisent l'un son *Trésor*, l'autre son *Image du Monde* en chapitres qui, n'ayant pas de lien commun, pourraient sans inconvénient être placés dans un ordre différent. Pierre de Corbiac ne fait dans son poème, qui a la sécheresse d'un programme, que l'énumération de ses connaissances, si variées selon lui

que deux ans ne lui suffiraient pas pour en faire l'exposition,

Nous o auria dig de dos ans totz ver cens.
V. 208.

1 - Brandebourg, 1859.

2 - L'exposition ou l'explication de l'Arbre d'Amour comprend six cents trente-deux vers, sous douze rubriques. Première rubrique: AYSI COMENSA LA MATÉRIA DE L'ARBRE D'AMOR EN GENERAL: Dernière ou douzième rubrique: AYSSI MOSTRA QUE L'EXPOSITIOS DE L'ARBRE D'AMOR SE DEU FAR DISSENDEN QUAR AMOR DISSEN.

Il emploie constamment ces mêmes formules: *Je sais, je vous dirai, je connais, etc. De Jacob sai ieu.... E sai de Josue.... E sai de Jesabel.... E sai de Gedeon, etc*

Le *Breviari*, quoique traitant des sujets en apparence disparates, est cependant homogène; tous les chapitres dont il se compose sont autant de branches de l'Arbre d'Amour, que nous allons décrire en le dépouillant de quelques branches parasites.

1. Dieu placé dans un cercle à la partie supérieure de l'Arbre a au dessus de lui la Nature qu'il a élablie pour régir toutes les créatures.

Gautier de Metz fait aussi de la Nature le substitut de la divinité. Nous ne pensons pas que ni lui, ni Ermengaud aient eu la pensée d'admettre, à l'exemple de certains philosophes grecs, deux principes, Dieu et la matière, (1) puisqu'ils subordonnent cette dernière à la divinité. Il serait plus injuste encore de leur reprocher le naturalisme de Pline. (2) Dans une rubrique postérieure, Ermengaud explique mieux son idée.

La Nature, qu'il personnifie, a deux filles auxquelles il donne des noms fort étranges: l'une s'appelle le *Droit Naturel* et l'autre le *Droit des gens*. La première inspire à l'homme comme aux animaux l'amour physique et celui de leur progéniture; la seconde met dans le cœur de l'homme seulement l'amour de Dieu et du prochain, et l'attachement aux biens temporels.

Au bas de l'Arbre symbolique on voit les quatre espèces d'amour, tournant la tête vers le cercle supérieur où respandit la divinité, objet de l'adoration de toutes les créatures. Elles cherchent à cueillir les fruits de l'arbre qui représentent les biens attachés à chacune des quatre espèces d'amour. Le fruit de l'amour de Dieu et du prochain est la vie éternelle, le fruit de l'amour des biens temporels est le plaisir qu'ils procurent, les enfants sont les fruits de l'amour physique, et le bonheur est le fruit de l'amour des enfants.

1 - Aristote et plusieurs autres philosophes grecs reconnaissaient ces deux principes. Platon en admettait trois: Dieu, le Modèle et la Matière. .

2 - *Per quæ declaratur haud dubiè naturæ potentia, id que esse quod Deum vocamus.*

Plin. *Hist. Nat.* II, 7.

Les feuilles et les fleurs ont aussi une signification particulière. Les premières représentent la vie contemplative, et les secondes, par la raison qu'elles produisent les fruits, figurent la vie active, plus fructueuse ou plus méritoire suivant Ermengaud. Cette distinction des deux vies, tirée d'Aristote (1), se trouve dans toutes les sommes et ouvrages du même genre. Dante, le poète theologien (2), l'admirateur des livres d'Aristote et de l'Éthique (3) surtout, devait, comme il l'a fait, la placer dans la *Divine Comédie*. Lia et Rachel y figurent, la première en cueillant des fleurs dont elle se pare devant le miroir divin, la vie active, et la seconde, toujours assise devant ce même miroir, la vie contemplative. (4)

Ainsi, dans la *Divine Comédie* comme dans le *Bréviaire*, les fleurs sont les emblèmes de la vie active. Nous avons remarqué cette coïncidence. Mais dans son *Purgatoire* Dante ne choisit pas entre Lia et Rachel comme il l'a fait dans le *Convito*, où il se prononce pour la vie contemplative à l'exemple de st. Grégoire, st. Bonaventure et st. Thomas, (5) qui la considèrent comme une jouissance anticipée de l'éternelle béatitude. Ermengaud, quoiqu'il déclare la vie active plus fructueuse, n'est pas cependant en opposition avec eux, car il ajoute qu'elle est moins sûre que l'autre.... *no s'es tan segura.*

1 - Eth. liv. X, chap. VII et VIII. Aristote se prononce pour la vie contemplative qui est, dit-il, celle des dieux.

2 - Theologus Dantes nullius dogmatis expers.
Épigramme de Dante.

3 - ... Non ti rimembra di quelle parole
Con le quai la tua Etica pertratte
Le tre disposition que'l ciel non vuole.
Inf. XI, t. 27.

4 - *Purgat. XXVII, 98.* —Longtemps avant Dante, S. Grégoire avait ainsi personnifié les deux vies: *Omnis qui ad Deum convertitur prius necesse est ut desudet in labore, id est,*

Liam accipiat, ut post ad videndum principium in Rachel complexibus requiescat. (Hom. XIV).

Marthe et Marie représentent aussi la vie active et la vie contemplative. Le symbolisme catholique est rempli de ces sortes de personnifications.

5 - S. Thomas. *secunda secundæ, q. CLXXXII.*

2 - Un commentaire en prose suit cette première exposition. Mais l'auteur ne s'en contente pas, et, recommençant à rimer, il la complète avec une nouvelle allégorie. Cette fois, c'est une femme ou plutôt une reine (son front est ceint d'une couronne) qu'il nous montre sur la cime de l'Arbre comme la représentation des quatre espèces d'amour. Gracieuse et richement vêtue, elle a sur sa tête, que le saint Esprit illumine, l'amour de Dieu et du prochain, sur son cœur l'amour maternel et à ses pieds, pour montrer qu'on doit les maîtriser, l'amour des créatures entre elles et celui des biens temporels.

Les allégories étaient fort en usage au moyen-âge et bien longtemps auparavant. Les Écritures saintes s'en servent souvent pour mettre les choses intelligibles à la portée des esprits grossiers qui ne peuvent les percevoir que par les sens. (1) Les poésies des troubadours et des trouvères en sont remplies. On y trouve à chaque page dame Loyauté, dame Pudeur, dame Merci avec des robes de samit ou de brocart. La reine de l'Arbre d'amour n'est qu'une fille ou une sœur de ces personnages allégoriques.

1 - Deus omnibus providet secundum quod competit eorum naturæ. Est autem naturale homini ut per sensibilia ad intelligibilia veniat, quia omnis nostra cognitio à sensu initium habet.

S. Thomas, Summa, q. 1, art. IX.

Dante, qui avait fait ses premières études poétiques dans les chansons des troubadours, a personnifié à leur exemple un grand nombre d'êtres métaphysiques; il a même dépassé toutes les créations antérieures de ce genre, quand il a représenté la théologie, devenue l'objet des études de son âge mûr, sous les traits de la jeune fille qu'il avait aimée aux jours de sa première jeunesse, *al tempo de' dolci sospiri*, confondant ainsi en un seul les deux amours de toute sa vie, et faisant revivre, pour personnifier sous ses traits la science qui l'avait consolé de sa perte, cette Béatrix que sa rêveuse imagination avait divinisée avant qu'elle lui fut ravie (1).

Cette allégorie a beaucoup exercé la patience des commentateurs de la *Divine Comédie*, qui en contient plusieurs autres non moins difficiles à saisir. Celles du *Breviari*, si elles sont moins poétiques, sont plus transparentes; les esprits les plus ordinaires peuvent aisément en pénétrer le sens. La simplicité est le principal mérite de ce poème qui reproduit sous une forme familière presque toutes les doctrines des ouvrages

théologiques les plus renommés. On pourrait, en effet, trouver sans de grands efforts l'enseignement des livres de Vincent de Beauvais, de saint Thomas, de saint Bonaventure, et même la théologie de la *Divine Comédie* qu'Ermengaud n'a pas probablement connue. Tous ces ouvrages se ressemblent beaucoup. Malgré quelques divergences d'opinions, qui donnèrent lieu à d'interminables disputes dans les écoles, les théologiens du moyen-âge étaient d'accord sur les dogmes et sur les vérités essentielles. Mais cette ressemblance n'existe que pour le fond des doctrines. Chaque écrivain a sa forme particulière; et, sous ce rapport le *Breviari* destiné à l'instruction populaire ne saurait être mis en parallèle avec la *Somme* de saint Thomas, pas plus qu'avec les savants *Commentaires* et les autres livres du Docteur Séraphique. Loin de nous surtout la pensée, quoiqu'il soit écrit en vers comme *la Divine Comédie*, de le comparer à ce poème sacré, auquel ont mis la main le ciel et la terre!

.... Poema sacro

Al qual ha posta mano e cielo e terra (2).

Nous ferons néanmoins quelques rapprochements et nous citerons quelques textes. Nous les prendrons surtout dans le *speculum* de Vincent de Beauvais et dans la *Divine Comédie*, où la vieille théologie nous paraîtra moins austère sous les traits poétiques de Béatrix.

1 - Ozanam justifie cette allégorie par l'exemple d'autres personnifications du même genre telles que celles de Ste. Cécile et de Ste. Catherine représentant l'une la musique et l'autre la philosophie.

Dante et la Philoso. cath. nouv. édit. p. 279 et suiv.

2 - *Paradiso*, xxv,4..

III

Le *Breviari* comme le *Speculum naturale*, la *Somme* de saint Thomas (1) et tous les ouvrages théologiques de la même époque commencent par un traité de Dieu qu'Ermengaud a placé au premier cercle de son arbre symbolique (2), comme étant le principe et la source de tout amour (5). "C'est par amour, dit-il, qu'il a créé tout ce qui existe; ses commandements ne sont inspirés que par son amour pour ses créatures; et sa grâce qui les visite et récompense leurs vertus n'est aussi qu'un rayon de son amour."

1. Après avoir ainsi justifié son début, et sans rechercher, à l'exemple des autres théologiens les preuves de l'existence de Dieu, l'auteur s'occupe de la trinité des personnes divines et de l'unité de leur nature (4). Sa doctrine, qui remplit plus de trois cents vers du poème, est celle des Pères et des Docteurs de l'Église que Dante résume si

bien dans les vers suivants de son *Paradis*:

.. .. Credo in tre persone eterne; e queste
Credo una essenza si una e si trina
Che soffera congiunto *sunt et este*,

1 - saint Thomas fait précéder son traité de Dieu d'une question divisée en dix articles sur la nécessité de la théologie, science, comme il le dit plus spéculative que pratique qui se proposant la connaissance de Dieu est supérieure à toutes les autres sciences et doit être justement appelée la sagesse.

Summa, Q. I.

2 - Rubrique: AYSSI COMENSA L'EXPOSITIOS DEL CELCLE DE DIEU QUEZ ES PRIMIER E SOBIRAS EN L'ARBRE D'AMOR.

3 - S. Bonaventure, *Itinerarium mentis ad Deum*, V-VIII.—S. Thomas, *Summa*, 9, n. — *Speculum naturale*, 4, XI-XII.

4 - Rubrique: DE LA SANCTA TRINITAT.

Dieu principe éternel et souverain bien se communique tout entier à son fils, et des deux procède le Saint Esprit qui est consubstantiel à l'un et à l'autre; d'où résulte l'égalité des trois personnes. Elles sont à la fois Puissance, Intelligence et Amour (1), quoique, pour les distinguer, on désigne chacune d'elles par un seul de ces attributs. Ermengaud cite st. Augustin (2) pour établir cette consubstantialité, mais sans reproduire les démonstrations de ce Père sur les rapports de la Trinité avec la création et tout ce qui existe; il ne combat pas non plus les anciennes hérésies, notamment celle d'Arius, qui niait la divinité du Verbe (3). Au lieu de cela, pour faire comprendre à ses ignorants disciples le mystère de l'unité et de la trinité des personnes divines, il a recours à des - comparaisons puériles, comme celle qu'il tire d'une source dont l'eau, formant un ruisseau et ensuite un étang, n'en reste pas moins la même eau. Pierre de Gorbiac, dans son *Trésor*, la compare à un cierge qui avec la mèche, la cire et la flamme dont il se compose ne forme qu'un seul cierge. Notre auteur qui defend, sous peine de damnation (4), à ses lecteurs d'approfondir ces questions comme étant au-dessus de leur intelligence, aurait du s'appliquer cette défense.

2 - L'essence de Dieu qui, suivant st. Thomas (5), se confond avec sa nature tout incorporelle, sa perfection, sa bonté, son infinité, son éternité, sa prescience, sa justice,

1 - S. Bonaventure, *Itin. ment.* Ioco citato. - S. Thomas, *Summa*, q. 27 et seq.

2 - S. Aug. *De trinitate*, lib. VIII; id. *De civitate Dei*, lib. 44, cap.XII..

3 - Vincent de Beauvais n'est pas plus explicite qu'Ermengaud. La simple exposition du dogme contenu dans le *Speculum naturale*, lib. 4 cap. XXIII, n'est probablement qu'un abrégé d'un traité du même auteur intitulé: *De sancta trinitate communiter ex dictis sanctorum et catholicorum doctorum*, ouvrage qui s'est perdu.

4 - Quar qui aissi trop cavara
Mala ventura li venra
1335 — 6.

Un peu plus haut (v. 995 et suivants), Ermengaud place son livre de la sainte Trinité sous la garde d'un ange qui avec son glaive en défend la lecture aux incrédules.

5 - S. Thomas, *Summa*, q. m.

son immuabilité, questions approfondies dans toutes les théologies, sont à la suite du traité de la sainte Trinité longuement exposées et même discutées dans le *Breviari* (1); car les entraves de la versification ne gênent pas Ermengaud dans ses argumentations contre les incrédules, dont l'obstination orgueilleuse ne vient, suivant lui, que de la pauvreté de leur jugement, de *paubrieza de sen*. Aussi fait-il de grands efforts pour leur faire comprendre les questions ardues de la prescience, du libre arbitre, de la prédestination et de la réprobation (2), qui soulevèrent tant et de si vives controverses parmi les anciens théologiens. Il lui est plus facile de leur faire concevoir la puissance de Dieu (3), en leur montrant le spectacle de la nature.

IV

La Nature, comme nous l'avons vu plus haut, occupe le second cercle de l'Arbre d'Amour. L'auteur, qui l'avait d'abord personnifiée sans la définir, explique maintenant sa pensée d'une manière plus claire. Après avoir exposé dans la rubrique précédente (4) l'ordre de la création, il traite dans celle-ci (5) de la nature des diverses créatures. Mais, auparavant, il donne à Dieu le nom de nature créatrice, *Natura naturans*, suivant Vincent de Beauvais; c'est la cause universelle. C'est d'elle que la nature créée, *Natura naturata*, ou, pour parler plus clairement les créatures, qu'elles habitent le ciel ou la terre, qu'elles soient corporelles ou incorporelles corruptibles ou incorruptibles sensibles ou non sensibles animées ou inanimées ont reçu leur mode d'être la faculté de se reproduire et les diverses qualités qui les distinguent.

1 - Rubrique: DE LA DIVINAL ESSENCIA, etc., DE LA DIVINA NATURA; DEL SABER DE DIEU E DE LA PREDESTINATIO DELS ELEGITZ E DE LA

PRESENTIA DELS REFUDATZ; DE LA VOLUNTAT DE DIEU; EN QUAL MANEIRA DIEUS VOL BES E MALS.

2 - Un des plus anciens traités sur ces questions est celui d'Honoré d'Autun: *De prædestinatione et gratia*. voir aussi *Specul. nat.* lib. XXVII, cap. XCI-CIII; S. Thomas, *Summa*, q. XXIII, *De prædestinatione, et LXXXIII De libero arbitrio*; S. Bonaventure', *Breviloquium*; Dante, *Parad.* V. T. 7.

3 - Rubrique: CO ET EN QUAL MANEIRA DIEUS ES TOT PODEROS.

4 - Rubrique: EN QUAL MANEIRA E PER QUE DIEUS CREC E FETZ TOT QUANT ES.

5 - Rubrique: DE NATURA LA QUAL DIEUS A PAUZADA EN CASCUNA CREATURA.

Après ces principes généraux Ermengaud traite de la nature particulière des créatures, et de celle du eiel et de la terre.

1. *Les Anges.* (1) Ils forment sous des noms divers trois hiérarchies composées chacune de trois ordres; ils habitent la cour céleste où ils ont des attributions et des fonctions diverses que l'auteur définit minutieusement. Son classement est celui de st. Denis l'aréopagite que Dante a aussi adopté, et qui lui a fourni le sujet d'un des plus poétiques tableaux de son Paradis (3). Nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs: « Autour d'un point central qui est Dieu lui-même tournent neuf cercles de feu dont la rapidité augmente ou diminue suivant qu'ils sont plus ou moins rapprochés de ce point. Dans le monde mortel les sphères sont d'autant plus rapides qu'elles sont plus éloignées du centre. S'il en est autrement dans ce temple admirable des anges qui n'a pour confins que lumière et amour c'est que l'attraction divine fait mouvoir avec plus de rapidité les divers cercles à mesure qu'ils se rapprochent davantage de l'ineffable amour. Ainsi le premier cercle est celui des Séraphins, parce qu'ils ont un plus grand amour et une plus vive intelligence. Viennent ensuite les Chérubins et les Trônes et successivement les autres ordres. Tous suivent avec plus ou moins de rapidité leur attraction afin de s'assimiler au point central dont la lumière éclaire les ordres supérieurs qui la rendent aux intelligences inférieures en sorte que tous sont attirés et que tous attirent vers l'image de Dieu.»

1 - Rubrique: DE LA NATUBA DELS ANGELS; DE LAS TRES IERARCHIAS E DELS IX ORDES DES ANGELS.

2 - *De cœlesli hierarchià*, cap. VII.

Dans le *Breviari* aussi, les ordres supérieurs sont plus rapprochés de Dieu et en reçoivent une plus grande lumière, qui descend ensuite aux ordres inférieurs:

.... On plus estan sobeira
Aitan son de Dieu plus propda
E mais an de cognicio
E mais d'enluminatio
La qual dels ordes sobeiras
Dissen tantost als soteiras.

2938 ET SUIV.

2. *les Démons*. Ermengaud, que Dante nous a fait un peu oublier place après les amours sacrés qui tournent sans cesse autour du cercle radieux de la divine sagesse les anges rebelles qui se sont détournés dans leur orgueil de cette sagesse qui les avait créés bons et participants de la lumière éternelle. (1) Ils sont devenus la personnification du mal par leur révolte contre Dieu et leur mépris du souverain bien. L'auteur en conclut que Dieu n'a pas créé le mal (2), et il s'attache à le démontrer dans cette rubrique et dans celles où il traite de la *Divine nature, de la volonté de Dieu et de la prédestination des élus*. S'il le tolère, c'est pour donner aux justes le mérite de le repousser et mettre à l'épreuve leur fidélité en laissant à leur libre arbitre le choix entre la bonne et la mauvaise voie, c'est-à-dire entre le bien et le mal; car si Dieu veut que les hommes se servent de la liberté de leur action pour choisir le souverain bien, il n'use d'aucune contrainte envers eux.

1 - Rubriques: DE LA NATURA DELS DIABLES; DELS DIVERSES NOMS DELS DIABLES; DEL CAZEMEN DELS DIABLES, ETC.

2 - S. Thomas, *Summa*, q, XLVIII, art. 1. *Non existens aliquid, vel natura aliqua, sed ipsa boni absentia malum est.* — S. Grég. *Moral. Expos. in B. Joh. lib. III. cap. 7. Neque mala quæ nullâ Suâ naturâ subsistunt à Domino creantur, sed creare se mala Dominus indicat, cum res bene conditas nobis malè agentibus in flagella format; ut ipsa et per dolorem quo feriant delinquentibus mala sint, et per naturam quâ existunt bona.*
Specu. nat lib. XXIV, cap. LXXVI-CLXX.

Sa volonté est inséparable de sa justice et l'une est aussi immuable que l'autre. « Aucune nécessité, dit st. Jérôme, ne gêne notre libre arbitre dans son choix entre le vice et la vertu car si cette nécessité existait, il ne saurait y avoir ni peine ni récompense (1). » Ermengaud, qui développe cette théorie, insiste particulièrement sur la distinction entre la volonté de Dieu, qui est Dieu lui-même (2), et ses commandements qui ne sont que

des signes de cette volonté (3). Pour rendre son raisonnement plus intelligible, il se sert d'une longue comparaison que nous passons sous silence; on la trouvera à la rubrique: *Del saber de Dieu* etc. v: 2234 et suiv.

Nous ne reproduirons pas non plus son histoire des esprits infernaux qui n'est elle-même qu'une reproduction, quelquefois un peu naïve, de la doctrine catholique telle que l'ont exposée Vincent de Beauvais et st. Thomas (4).

3. *La nature du Ciel et de la terre* (5). C'est ici la partie scientifique du *Breviari*; on y voit qu'Ermengaud connaissait à peu près ce que savaient ses contemporains les plus instruits en géographie physique, astronomie, astrologie, météorologie, minéralogie et histoire naturelle.

1 - S. Hieronimus adv. Ludovicianum, l. II: Liberi arbitrii nos condidit Deus; nec ad virtutem, nec ad vitia necessitate trahimur. Aliquin ubi necessitas est, nec damnatio nec corona est.

2 - S. Aug. *Confess.* lib. VII. Voluntas et potentia Dei, Deus ipse est.

3 - Dans la rubrique, *Du savoir de Dieu et de la Prédestination des Élus*, Ermengaud voulant prouver que notre volonté, quoique étant la même que celle de Dieu, peut quelquefois lui déplaire, cite pour exemple (v. 2420 *et suiv.*) la passion de Jésus-Christ que voulurent à la fois, mais pour des motifs différents, Dieu et les Juifs. La même pensée se trouve dans la *Divine Comédie*. Dante dit, en effet, que d'un même acte résultèrent deux conséquences diverses, qu'une même mort plut à Dieu et aux Juifs.

Però d'un atto uscir cose diverse,
Ch' à Dio ed à Giudei piacque una morte.
PARAD, VII. t. 16.

4 - *Summa*, q. XLIII et XLIV; *Specul. nat.* lib. 11, cap. XCVIII, CXXXI.

5 - Rubriques: DE LA NATURA DEL CEL E DEL MON — QUAN D'ESPAZI A DEL CEL ENTRO LA TERRA, E QUANT ENTORN LA GARLANDA DEL CEL E QUANT DE LA PART SOBIRANA TRO LA SOTIRANA.

Ses notions dans cette dernière science sont tirées des livres d'Aristote, sa physiologie de ceux de Galien; et son système astronomique est une reproduction de celui de Ptolémée, tel qu'il est expliqué dans l'*Almageste*. D'après ce système, le ciel ou le firmament (1) qui entoure la terre de tous côtés fait sans cesse et de la même manière son cours d'Occident en Orient - sur les deux pôles arctique et antarctique. La terre est ronde (2), elle est au centre du monde suspendue au milieu de l'espace ambiant sans être

appuyée sur aucun corps solide. Gautier de Metz la compare à un œuf (3) dont le jaune occupe le milieu. Ermengaud nous apprend ensuite qu'on peut connaître l'espace qui existe du ciel à la terre, sa hauteur et sa circonférence au moyen de l'astrolabe (4) et du cadran, instruments propres à montrer

La quantitat del fermamen
E quant es de terra londhas. (5)

1 - *Specul. nat.* lib. m.

2 - La terra fes redonda e stabla fermamens
Cui seing e clau la mar mudabla e bruens
L'aer qu'es plus sotilz es dels dos enclausens,
El cel enclau los tres tot entengrandamens.

Trésor, 66-9.

3 - Tot ensi come on voit de l'uef
Que l'album enclot le moef,
Et emmi le moef s'abaisse
Une gotte emmi comme graisse,
Qui de nulle part no se tienst.
E la graisse qui la soutienst
Ne l'approche de nulle part,
Ensi est par itel esgart
La terre emmi le ciel assise
Et si ingalment enmi mise.

Image du Monde.

4 - Ptolémée avait réduit l'ancien astrolabe d'Hipparque à une surface plane à laquelle il donna le nom de *planisphère*. Il s'agit ici de l'astrolabe de mer, instrument propre à prendre la hauteur du pôle, du soleil et des étoiles. Ptolémée vivait vers l'an 104 de notre ère; Latini, dans *son Trésor*, en fait un roi d'Égypte.

5 - V. 3645; 6.

4. Sous les rubriques suivantes, nous trouvons décrits et expliqués les douze signes du zodiaque avec le jour du mois où le soleil entre dans chaque signe, et la manière dont se forme, tous les quatre ans, l'année bissextile; les sept planètes; les éclipses solaires; la canicule durant laquelle il est dangereux de se faire saigner et de prendre médecine; les comètes qui annoncent les mortalités, les révolutions et les changements de dynastie; les étoiles courantes ou tombantes, et les feux qui brillent quelquefois dans l'air (1); les quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre (on en comptait un cinquième *l'éther* qui

est oublié dans le *Breviari*).; la nature des pierres précieuses et leurs vertus curatives et merveilleuses (2); la formation et la nature des vents et leurs divers noms qui se sont conservés dans l'idiome de Béziers; celle des nuages, de la pluie, de la neige, des éclairs, du tonnerre, de la foudre, des aérolithes, et les causes des fièvres pestilentiennes. Cette partie du *Breviari* comprend quarante rubriques (3) et trois mille vers environ. Elle est suivie de longues explications sur la division du temps en années, jours, semaines, mois et saisons; viennent ensuite les cycles ou six âges du monde, le premier commençant à Adam et finissant à Noë, et le sixième ou le dernier ayant son point de départ à l'incarnation de Jésus-Christ et devant durer jusqu'au jugement universel.

1 - suivant Honoré d'Autun les météores qu'on appelle étoiles tombantes ne sont que des étincelles formées dans un air pur qui viennent se perdre dans un air plus épais.

Si ne croient pas bien à droit
Cil qui cuident qu'estoile soil,
Estoile ne peut pas cheoir,
Car totes les convient movoir
En lor cercles ades igaument.
Image du monde

Sœpè eliam stellas; vento impendente, videbis
Prœcipites cœlo labi, noctisque per umbras
Flammarum longos à tergo albescere tractus.
Virgile.

2 - Dans sa nomenclature des pierres merveilleuses l'auteur oublie l'*alectorienne* qui, suivant une opinion reçue de son temps se formait dans le ventre du chapon. *Alectori es peyra que se engendra el ventre del capo*(Elucidari).

3 - Rubriques: DELS XII SIGNES DEL CEL E DE LA NATURA DE CASCUS — DE LAS ETATZ E DEL TEMPS QUE S'ES PASSAT DEL COMENSAMEN DEL MON EN SAY.

L'histoire naturelle de végétaux, simple nomenclature des plantes médicinales, celle des oiseaux, des poissons, des quadrupèdes, enfin celle de l'homme que l'auteur étudie sous le rapport psychologique et anatomique, sans oublier le système des quatre tempéraments, complètent le trésor des connaissances d'Ermengaud (1). Les sources où il a puisé tout cet appareil scientifique et qu'il a soin de nous faire connaître sont, indépendamment de l'Histoire naturelle d'Aristote et de l'Almageste de Ptolémée, les Questions Naturelles de Sénèque, les six âges du monde de Bède dit le *vénérable*, les Tables astronomiques d'Alphonse, dit le sage ou le savant:

. . . Taulas toletanas
Que son bonas e sertanas (2).

Enfin les ouvrages des astronomes arabes Almazor, Alfragas, Mizaël et Albumazar.

5. Nous n'entreprendrons pas d'examiner une à une les notions scientifiques contenues dans le *Breviari*. Ce travail qui dépasserait autant nos forces que les bornes de cette étude n'aurait d'autre résultat que de glorifier une fois de plus la science moderne en montrant l'importance de ses découvertes, l'excellence de ses méthodes et par suite sa supériorité sur les systèmes d'une époque qui sortait à peine de la barbarie. Ne devant nous occuper que de notre poème roman, nous nous bornerons à le comparer avec l'ouvrage le plus important du même genre, le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais.

1 - Sept Rubriques: DE LA NATURA E DE LAS VERTUTZ D'ERBAS, D'ALBRES E DE PLANTAS — DELS NOYRIMENS E DE LAS MANIEIRAS QUE CASCUS HOM A NATURALMEN PER RAZO DE SA GOMPLEXTIO.

2 - V. 3752, 3.

Nous remarquerons, auparavant, que le point de vue philosophique fait presque toujours défaut dans celui d'Ermengaud, qui ne nous donne qu'une exposition des phénomènes du monde physique sans explication de leurs causes, de leurs lois et de leurs rapports. Cette exposition est aussi moins complète que celle du *Speculum*.

La géographie physique du *Breviari* se réduit à quelques données vagues sur la forme du globe terrestre. On n'y trouve pas un seul mot sur la force centrale de la terre qui est telle, suivant Vincent de Beauvais (1), que, si le globe terrestre était perforé en droite ligne par le centre, une pierre jetée dans ce vide s'arrêterait au milieu. Ermengaud ne retrace, en général, que le côté merveilleux du spectacle de la nature. Sa minéralogie, par exemple, ne traite que des pierres précieuses. Vincent de Beauvais, au contraire, a écrit la monographie de plus de cent espèces de pierres; il fait connaître leur utilité, leur emploi et même l'art de les extraire des carrières et de les travailler. On trouve aussi dans le *Speculum* (2) un traité de métallurgie qui manque dans le *Breviari*.

Une des plus importantes découvertes du XIII^e siècle, celle de la boussole y est passée sous silence. Elle avait été cependant signalée et décrite dans leurs ouvrages par l'auteur de la Bible Guyot (3), par Vincent de Beauvais et Brunetto Latini (4). Ermengaud, qui n'écrivait son poème qu'en 1288, a-t-il jugé inutile de rappeler une invention déjà connue ? Pierre de Corbiac garde le même silence dans son *Trésor* (5).

1 - *Specul. nat.* lib. VIII, *cap.* I-CVIII.

2 - Id. lib. VII, *cap.* I-CVI.

3 - On attribue généralement la Bible Guyot à Hugues de Bercy qui vivait à la fin du règne de Philippe-Auguste ou dans les premières années de celui de saint Louis.

4 - *Trésor*, *chap.* I-CXIV.

5 - La boussole ou calamite est mentionnée dans les vers suivants du Troubadour Olivier le Templier.

Qu'el lur sia ver' estela, caramita,
Els guit.....

ESTAT AURAI.

« Qu'il soit pour eux une bonne étoile une boussole, et qu'il les guide. »

Elle est mentionnée *aussi* dans le roman de la vie de St. Honorat de Lérins par Raimond Féraud:

Mas ira del mal temps lur a frascat lur vela,
Non val la caramida puescan segre l'estela.

« Mais la fureur du mauvais temps leur a déchiré les voiles la boussole ne leur sert plus pour pouvoir suivre l'étoile. »

Olivier le templier vivait vers le milieu du XIIIe siècle et Raimond Féraud à la fin.

Mais à défaut de son application à la boussole, notre auteur, qui connaît la vertu qu'a l'aimant d'attirer le fer lui attribue une propriété plus extraordinaire encore, celle de rapprocher deux époux désunis. L'aimant donne aussi au mari un moyen infaillible de s'assurer de la fidélité de sa femme. Voir les vers 6924-5 et suivants où l'on trouve la manière de s'en servir.

Le *Breviari* est rempli de puérités du même genre. La crédulité du temps où il vivait, dont ne surent pas se garantir les meilleurs esprits, serait l'excuse d'Ermengaud, s'il n'eut pas donné à une foule de contes ridicules une aussi grande place dans son poème.

La botanique, comme nous l'avons déjà dit, n'y est qu'un catalogue des plantes médicinales. Celle du *Speculum naturale*, au contraire, contient, à la suite de savantes observations sur la composition et la complexion des plantes en général, la description d'un nombre infini d'herbes sauvages et potagères, d'arbrisseaux, d'arbustes et d'arbres (1).

1 - Specul. ,nat. lib. IX, X, XI, XII, XIII et XIV passim.

La zoologie du *Breviaire* est réduite à quelques généralités sur la forme extérieure, l'organisation et les instincts de certains animaux. L'ornithologie et l'ichtyologie ne donnent que les noms d'un très-petit nombre d'oiseaux et de poissons, que l'imagination d'Ermengaud a doués de nobles sentiments et d'une intelligence bien supérieure à celle de ses lecteurs laïques. Ainsi, le corbeau nourrit pieusement ses vieux parents, et les porte sur son cou quand ils ne peuvent plus voler; ainsi l'hirondelle avec la fleur de la chelidoine rend la vue à ses petits qui ont les yeux crevés. Nous devons cependant lui savoir gré de n'avoir pas reproduit plusieurs autres fables qui avaient cours de son temps telles que celles des belettes et des sirènes dont Bronetto Latini a orné son *Trésor* (2).

L'anthropologie du *Breviari* ne comprend que quelques notions fort incomplètes soit sur l'âme (2), soit sur le corps. L'Ame humaine y est appelée rationnelle (3) pour la distinguer de l'ame végétative des plantes et de l'âme sensitive des animaux (4). Créée à l'image de Dieu, invisible et immortelle elle donne la vie au corps dont elle fait mouvoir et gouverne tous les membres; car elle est tout entière dans les plus petits comme dans les plus grands. Douée de facultés sensibles par lesquelles elle diffère peu de celle des animaux et n'exerce sa perception que par les sens, elle a aussi des facultés mentales qui l'élèvent jusqu'à Dieu et lui font concevoir les choses surnaturelles et invisibles. Libre enfin dans ses actions, elle est accessible aux bonnes comme aux mauvaises pensées et susceptible de vices et de vertus. Ce sont là les seules notions du *Breviari* sur l'âme humaine. On y cherche vainement les preuves de sa spiritualité et de son immortalité, le mode de son union avec le corps, les rapports du physique avec le moral, questions fort abstraites très longuement traitées dans les ouvrages des Pères et des Docteurs de l'Église, qu'il est difficile d'abaisser jusqu'au niveau de certaines intelligences.

1 - Chap. 76. BELETTE. « Chascune conchoit par l'oreilhe et enfante par la bouche; mais li auquant dient que ce est faux » Chap. 432. « Des seraines, dist li auctors que il en i at de trois manières, unes qui ont semblances de femes dou chief jusques auz cuisses, mais de là en aval ont semblance de poissons, et avaient eles et ongles, dont la première chantoit merveillousement de sa bouche, et l'autre de fleute et de chalemel, la tierce de citole. Et par lour tres douc chans foisoient périr les neis qui parmi la mer aloent. Mais selonc la veriteit, les seraines furent III. *meretrix* qui dévoroient tous les trespasants et les metoent en poureteit »

2 - St.Thomas, *Summa* q. LXXXVII usqué q. xc.—*Specul nal.* XIII.

3 - Vivere nell'uomo é ratione usare. *Convito.*, IV, 7.

Fatti non foste a viver come brute
Ma per seguir virtude e conoscenza.
INF. XXVI. t. 40.

4 - « L'âme humaine a une triple puissance végétative, sensitive, intellectuelle.— Par sa puissance végétative, elle préside à la génération, à la nutrition, à la croissance.— Par sa puissance sensitive, elle saisit ce qui est sensible, retient ce qu'elle a saisi, combine ce qu'elle a retenu.— Par sa puissance intellectuelle, elle discerne le vrai, repousse le mal et tend au bien.

S. Bonaventure, *Breviloquium*,
(Traduction d'Ozanam.)

Ce qui n'est pas moins incomplet dans notre poème, c'est la physiologie et l'anatomie du corps humain. Les fonctions du cerveau, du cœur, des poumons n'y sont pas même indiquées et quelques vers seulement expliquent celles du foie. Nous trouvons au contraire dans le livre XXVIII du *Speculum naturæ* un traité complet de physiologie et d'anatomie suivant les connaissances du temps. Ermengaud n'en a tiré que la théorie des quatre tempéraments. Il nous apprend qu'on les appelait bilieux sanguin, flegmatique et mélancolique suivant la nature des humeurs dominantes dans le corps. C'était une doctrine des péripatéticiens généralement admise. On reconnaissait aussi que le tempérament animal tirait son principe du tempérament universel ou des quatre éléments. Ainsi le tempérament bilieux répondait au tempérament chaud et sec le feu; le sanguin au tempérament chaud et humide l'air; le flegmatique au tempérament froid et humide, l'eau et le mélancolique au tempérament froid et sec, la terre.

Ermengaud attribue au tempérament une grande influence sur la constitution et le caractère des individus. Il en fait dépendre aussi la nature des songes tout en admettant comme Vincent de Beauvais, qu'ils sont quelquefois des révélations de la divinité ou des commandements qu'elle nous envoie par ses anges quelquefois aussi des suggestions de l'esprit du mal (1).

1 - Rubrique DELS SOMNIS E DE LAS VISIOS, QUE SIGNIFICO E DE QUE MOVO ?

6. En terminant notre appréciation de cette partie du *Bréviaire*, nous ferons remarquer combien était générale à cette époque la disposition des esprits à regarder comme vrai tout ce qui était merveilleux. Vincent de Beauvais et Roger Bacon croyaient à l'alchimie et à la transmutation des métaux. Albert le Grand, Alphonse le sage, Raimond Lulle, Pierre d'Apono, etc., furent aussi de fervents adeptes de la philosophie hermétique. Personne, pour ainsi dire, ne doutait de l'influence des planètes sur les destinées et les événements humains (1). Brunetto Latini tirant l'horoscope de Dante lui annonçait qu'il

serait un grand génie, parce qu'il était né le 14 mai 1265, jour où le soleil était entré dans la constellation des Gémeaux; et l'élève croyait sincèrement à cet horoscope de son maître (2). Comment Ermengaud, qui se montre dans tout son poème aussi crédule que le plus simple des laïques qu'il endoctrine, aurait-il douté de cette influence ? Il l'admet de la manière la plus explicite: « les planètes, dit-il, régissent toutes les créatures; elles en reçoivent les biens et les maux qui sont leur partage (3).»

1 - Dans une lettre d'environ deux mille vers, adressée au roi de Castille, Alphonse X, le troubadour Nat de Mons de Toulouse traite la question de l'influence des astres sur les destinées humaines.

2 - O glorioso stelle, o lume pregno
Di gran vertu, del quale io riconosco
Tutto, qual que si sia, il mio ingegno.
PARAD. XVII, t. 38.

3 - Per els e por lor naturas
Se riejon las creaturas
Qualque sian el mon terrenals,
E dels prendon els bes els mals.
Breviari, v. 409, 10, ft, 12

Toutes diversitez qui sont
Es gens qui diversitez ont
Soit de courage ou de faiture,
Et quauqu'il avient par nature
En plantes, n'en herbes, n'en bestes
Avient par los vertus cellestes
Que Dieu as estoiles donna
Quant le mondo premier forma.
Image du Monde

Leur action est plus grande encore quand deux d'entr'elles sont réunies dans un même signe. Il nous apprend quelles sont les bonnes et les mauvaises planètes, instruction assez inutile, puisqu'on ne peut se soustraire à leur influence, quand elle est funeste. Ainsi, l'enfant qui vient au monde pendant que règne Saturne, planète des plus malignes, est nécessairement d'une faible complexion et ne vit que peu de temps. Il est paresseux, triste et négligé dans ses vêtements qu'il choisit d'une couleur sombre; sa vocation est celle de laboureur ou d'homme de peine. Quel moyen a ce malheureux enfant de résister à cette influence ?

Et que devient le libre arbitre, gêné entre la double contrainte du tempérament et de l'action des astres ? Ermengaud, qui prévoit l'objection, répond que l'homme a reçu de

Dieu sens, raison et pouvoir pour y résister. Dante, au chant XVI^e *du Purgatoire*, résout la même difficulté de la même manière: «Une puissance supérieure, dit-il, a créé en vous l'esprit que l'influence des astres ne domine pas.

A maggior forza ed a miglior natura
Liberi sogghiacete, e quella cria
La mente in voi che'l ciel non ha in sua cura (1) .

T. 27.

Une digression se trouve ici; elle est fort longue. Il s'agit de connaître la véritable signification des mots *astre* et *désastre*, de savoir ce qui est réellement heur et malheur.

1 - L'influence des astres n'est pas, aux yeux de Dante, une excuse du mal. «Vous, dit-il, qui habitez encore la terre, vous attribuez toutes les causes au ciel, comme s'il ordonnait tout nécessairement. S'il en était ainsi, le libre arbitre serait détruit en vous, et il ne serait pas juste de récompenser le bien et de punir le mal. Quoique le ciel donne la première impulsion à vos actes comme à vos pensées, vous avez la lumière de la raison pour distinguer le bien et le mal, vous avez aussi le libre vouloir; il résiste aux premiers combats que lui livrent les influences célestes, et, avec l'appui de la sagesse, il finit par être vainqueur. »

.... Libero voler, che se affatica
Nelle prime battaglie col ciel, dura;
Poi vince tutto, se ben si nutrica.
Purgat. XVI, t. 23-4-8-6.

Si nous devons en croire notre auteur et Sénèque qu'il cite, nous nous meprenons souvent à cet égard. Ainsi, celui qui perd sa femme regarde ordinairement cette perte comme un très grand malheur. Ermengaud en pense autrement: « Tu te livres au désespoir, dit-il au mari inconsolable, pour avoir perdu ta bonne femme. C'est sans raison; tu peux dire maintenant que tu t'appartiens. Avant, tu étais à autrui; on ne peut remplacer, quand on les a perdus, son frère, sa mère, ni son père; mais il en est autrement d'une femme. Tel en a perdu une bonne qui en a trouvé une meilleure(1) ». Voilà qui est bien digne d'un philosophe stoïcien !

7. Nous avons déjà mentionné plusieurs auteurs cités dans cette partie du *Bréviaire*. Nous ajouterons à cette liste les noms suivants qui s'y trouvent aussi: David, Salomon, St Jean, St Luc, St Paul, St Jacques, St Mathieu, St Grégoire, St Ambroise, St Augustin, St Isidore, St Méthodius, St Jérôme, St Bernard, St Jean Damascène, Caton, Sénèque, Constantin, Hippocrate, Galien, et, enfin, Aristote ou le *Philosophe*, que nous avons déjà nommé.

Cette denomination (2) donnée généralement au stagirite, du temps d'Ermengaud et

dans le siècle suivant, prouve assez en quelle estime on tenait ses ouvrages. Ce fut un véritable engouement, qui se porta non seulement sur son *Histoire des animaux* et son *Éthique*, les meilleurs et les plus instructifs de ses livres, mais aussi sur ceux qui traitent de métaphysique, dont les esprits du XIIIe siècle étaient peu aptes à pénétrer les obscurités.

1 - Tu diras : ma bona molher
Ai perduda, mout es me fer.
Tu podes dire: aras mieus sui;
E solias d'esser d'autrui.
Lunhs homs no pot ne so fraire
Cobrar ni paire ni maire;
Mas en molher, senes falhir,
Pot hom tot jorn esdevenir.
Mains l'an bona perduda
Que pueis l'an melhor avuda.
V. 583 et suiv.

2 - St Thomas d'Aquin appelle aussi Aristote, le *Philosophe*.

On étudia aussi les *Analytiques*; cette étude jeta dans ces mêmes esprits, trop bien disposés à la recevoir, la semence des faux raisonnements et des vaines subtilités, qui germa et s'épanouit promptement sous le nom de dialectique. Un témoin oculaire, Pierre de Corbiac, qui se donne pour un habile dialecticien, nous apprend dans son *Trésor* (v. 554 et suiv.) en quoi consistait son savoir: « Au moyen de la dialectique, dit-il, je sais raisonnablement répondre, poser et fausser les arguments; sophistiquer, couclure et adroitement déconfire mou adversaire.»

Sophismar e concluire etot gignosamens
Menar mon aversaire a desconfezimens.

On ne peut mieux caractériser l'école du syllogisme, qui dominait partout, dans la chaire des théologiens comme dans celle des prédicateurs. Aussi, est-ce avec raison que Dante reproche aux premiers, du moins à certains d'entre eux, de rêver sans être endormis, et de ne pas suivre le bon chemin en se laissant captiver par l'amour des apparences (1); et aux seconds de renvoyer leurs brebis repues de vent (2), parce qu'ils ne basent pas leurs enseignements sur le bon fondement, c'est-à-dire sur les évangiles, dont les premiers disciples firent des boucliers et des lances (3).

1 - Laggiù non dormendo si sogna,
Credendo e non credendo dicer vero....

.... Voi non andate per un sentiero
Filosolando; tanto vi transporta
L'amor de l'apparenza o'l suo pensiero.
Parad. XXIX. t. 28-9.

2 - Le pecorelle che non sanno
Tornan del pasco pasciute di vento.
Id. 36.

3 - .. A pagnar per accender la fede
Dell'evangelio fero scudi e lance.
Id.37.

Roger Bacon se prononça d'une manière plus absolue contre les emprunts que la philosophie chrétienne faisait aux livres du philosophe grec, et, surtout? à sa métaphysique plusieurs fois condamnée et exclue des écoles. Mais ces livres continuèrent à être étudiés; la secte des péripatéticiens, dont faisaient partie Albert le Grand, St Thomas, Pierre Lombard, etc., sortit triomphante de toutes les épreuves. Dante lui-même, malgré les reproches qu'on vient de lire et qu'il adressait aux théologiens et aux prédicateurs qui négligeaient les Écritures saintes, appartenait à cette secte (1) . Aristote était pour lui le *maître de ceux qui savent* (2), *le guide de la vie et de la raison humaine* (3). Ainsi pensait son maître Brunetto Latini, traducteur de l'Éthique, qui, dans le préambule de son *Trésor*, déclare vouloir *fonder son esdifice sour le livre d'Aristotle*.

1 - Ozanam, dans son *Étude sur la Divine Comédie*, prouve que Dante, tout en restant le fidèle disciple d'Aristote, accepte cependant plusieurs dogmes platoniciens sur Dieu, la nature et l'humanité. Il établit aussi que son admiration pour ces philosophes païens ne diminue pas celle que lui inspiraient les savants traités de St Bonaventure et de St Thomas. Il nous le montre partageant ses sympathies entre ces deux maîtres des écoles mystique et dogmatique, dont il reproduit les doctrines dans son poème. Enfin, avec les textes même de ce poème, il prouve l'orthodoxie de son auteur, qui a été si souvent contestée.

Dante et la phil. cath., 3^o partie, II, III, V.

2 - Il maestro di color che sanno. Inf. V.

3 - Il duca della vita e dell'umana ragione.
CONVITO.

« Mais Dante n'admet pas d'une manière absolue l'autorité des philosophes païens sur les questions métaphysiques de la Divinité et de sa puissance. « Vous avez connu, dit-il au chant III^o du Purgatoire des hommes qui ont désiré, sans succès, pénétrer ces

mystères, et qui, au lieu de voir leur curiosité satisfaite, languissent dans une ignorance éternelle. *Je parle d'Aristote, de Platon et de beaucoup d'autres.* »

Ermengaud, qui n'était pas un esprit novateur, a suivi les doctrines qui avaient cours de son temps; il a fait des emprunts à Aristote et aux anciens philosophes, à l'exemple des autres théologiens, et particulièrement de Vincent de Beauvais, qui déclare nettement dans son *Speculum majus*, qu'il veut faire servir les belles-lettres (1), les sciences, la philosophie et les beaux-arts au progrès des études théologiques. Mais la philosophie d'Ermengaud, quoique éclairée de la lumière des livres profanes (2), n'en reste pas moins orthodoxe; elle n'a d'autre objet que l'amour et la recherche de la vraie sagesse.

8. Le traité d'anthropologie, que nous avons examiné plus haut, est suivi de l'histoire du premier homme. L'auteur, après nous avoir montré son état d'innocence et de bonheur, nous raconte les circonstances de sa chute qui entraîna sa réprobation et celle de sa postérité (5). C'est une page de la Genèse écrite en roman. Mais Ermengaud ne se contente pas d'une simple exposition. A l'exemple de St Augustin, de St Bernard, de St Thomas et de tous les docteurs de l'Église, il examine, dans un grand nombre de rubriques, une foule de questions qui découlent de ce premier point, telles que celles-ci: Lequel d'Adam ou d'Eve pécha le plus grièvement? D'où vint *le* premier péché qui arma la justice de Dieu contre l'homme qu'il avait créé bon? Comment de cette faute originelle sont nés les autres péchés que commettent les hommes, solidaires de celui de leurs premiers parents, et soumis aux mêmes tentations? Il se demande aussi pour quelle raison Dieu a permis que l'homme fût tenté, quand il savait qu'il devait succomber; pourquoi il l'a créé bon, quand il savait qu'il deviendrait mauvais; pourquoi, enfin, il ne l'a pas fait assez bon pour le rendre inaccessible aux suggestions de l'esprit du mal? Il recherche ensuite les circonstances qui constituent le péché et celles qui l'excusent, et termine sa discussion par des considérations sur les péchés d'orgueil et d'avarice, qui, suivant St Paul et St Grégoire, sont les sources de tous les autres péchés.

1 - Les citations prises d'auteurs profanes étaient peu du goût de St Jérôme à en juger par ce passage d'une de ses lettres: « *Quid facit cum psalterio Horatius? cum evangelii Maro? cum apostolis Cicero?* »

Epist. XXII.—ID., Comment. in Epist. ad Galatas, lib. II.

2 - Vincent de Beauvais classe ainsi les auteurs sacrés et profanes suivant leur degré d'autorité: 1° Les Écritures canoniques; 2° Les décrets de l'Église, des papes, des conciles; 3° Les Docteurs de l'Église, dont la doctrine est recommandée; 4° Les savants, les philosophes et les historiens profanes, pour les choses qui sont de leur compétence; 5° Les poètes et les orateurs, pour les vérités de l'ordre naturel qu'ils ont bien dites; pour les belles pensées et les beaux sentiments qu'ils ont bien exprimés.

Bourgeat. *Études sur V. de Beauvais, p. 48.*

3 - Rubrique: DE LA CORRUPTIO D'UMANA NATURA PEL PECCAT ORIGINAL, E QUO DIEUS LOS GITEC DEL PARADIS TERRENAL PUEYS QUELS A FORMATZ, etc., etc.

V

Nous avons examiné les deux premiers cercles de l'Arbre d'amour, et analysé toutes les rubriques où il est traité de Dieu et de la Nature, qui sont placés dans ces deux cercles. Nous arrivons, avec Ermengaud, qui suit fidèlement son programme, au troisième cercle qui se trouve au côté droit de l'Arbre. C'est le cercle du droit naturel (1), qu'il considère comme plus ancien que le droit des gens, et dont il va s'occuper premièrement.

1. De ce droit naturel, commun aux hommes et aux animaux, naît le rapprochement des sexes des diverses espèces qui habitent la terre, la mer et l'air, suivi de leur reproduction. Leur amour pour leur progéniture, qu'ils nourrissent et élèvent avec tant de soin, est aussi une conséquence de ce droit.

Ermengaud n'ajoute presque rien aux notions de son *præmium* sur ce point; il les complètera dans des chapitres postérieurs, dont nous aurons à nous occuper.

2. Le second sentiment naturel, commun aux hommes et aux animaux, est leur amour et leur reconnaissance envers ceux qui leur font du bien ou leur procurent quelque plaisir.

1 - Rubrique: DE DREG DE NATURE.

Quoique l'homme, qui a plus de connaissance, éprouve plus vivement ce sentiment dont il ne peut se défendre sans mériter les reproches de grossièreté et d'ingratitude, les animaux l'éprouvent aussi suivant le degré de leur intelligence. Ainsi, le cheval, le chien et l'oiseau, connaissent ceux qui les soignent et les nourrissent, et leur témoignent leur reconnaissance à leur manière. Les animaux les plus féroces, l'ours, le loup, le sanglier, les oiseaux de proie, vautours, faucons, éperviers et émerillons, suivent aussi cette loi naturelle qui, dans l'intérêt de la conservation des espèces, les empêche de se livrer à l'instinct de leur férocité et de se détruire entre eux.

Ermengaud passe ensuite au cercle du *droit des gens*, qui est au côté gauche de l'Arbre d'amour, au-dessous de celui de la Nature.

VI

Le *droit des gens* (1),^v envisagé sommairement dans l'exposition sous le rapport des obligations morales de l'homme, devient maintenant le droit public et même le droit international. Nous lisons, en effet, dans le *Breviari*, que c'est en vertu de ce droit que les terres ont été partagées, les maisons bâties, les royaumes, comtés et baronnies établis, et maintes guerres déclarées. Mais la guerre, suivant Ermengaud, n'est permise que pour défendre sa personne et son pays. Le sage Caton la conseille et la déclare glorieuse, quand elle a pour but de repousser une injuste agression qui menace la patrie du joug de l'étranger. La défense personnelle est aussi chose licite, mais à la condition de ne faire usage que des mêmes armes que l'assailant. Ainsi, on ne doit pas donner un coup de couteau à celui qui ne nous menace que d'un soufflet.

A qui me vol donar gautada
Non deg donar coltelada (2) .

1 - Rubrique: DE DREG DE GENS,

2 - V. 9353-4.

Le droit des gens, enfin, reçoit dans le *Breviari* une nouvelle transformation, et devient le droit civil en tant qu'il régit les diverses conventions des citoyens, telles que les échanges, les ventes et tous les actes du même genre de la vie sociale.

Après ces courtes observations, Ermengaud revient à la partie de son programme relative au droit des gens, tel qu'il l'a d'abord énoncé, et développe les obligations qu'il impose à l'homme envers Dieu et le prochain (1) . C'est une instruction dogmatique de plusieurs milliers de vers, suivie de longues exhortations en forme de prêches ou d'homélies. Le texte de cette instruction, tiré de l'ancienne et de la nouvelle loi, est ainsi traduit dans le poème:

Ama Dieu de tot ton talen,
De tot ton cor, de tot ton sen,
E ton prueyme com te mezeis (2) .

« Si tout le monde, dit Ermengaud, observait ce commandement, on n'aurait besoin ni de décrétales, ni de lois, ni de *frères mineurs*, ni de prêcheurs, ni d'ermites, ni de magistrats pour instruire, endoctriner et punir les hommes.»

1. *De l'amour de Dieu* (3) . Tout amour pur et sincère est désintéressé; il trouve en lui-même sa récompense et ne demande que la réciprocité. L'amour mercenaire, qui se

nourrit de l'espoir de quelque profit, est toujours suspect (4) .

Ainsi, on ne doit aimer Dieu que pour lui-même et non pour les biens temporels qu'on en attend. Cet amour intéressé ressemblerait à celui de la courtisane, qui n'aime que pour son argent l'insensé qu'elle ruine.

1 - Rubrique: D'AMOR DE DIEU E DEL PRUEIME, etc.

2 - V. 9413 et suiv.

3 - Rubrique: EN QUAL MANIEYRA E PER QUAL RAZO DETU QUEX AMAR NOSTRE SENHOR, etc.

4 - *Suspectus est mihi amor, cui aliudquid adipiscendi spes suffragari videtur.* St Bernard, Serm. 83.

Après cette comparaison un peu brutale, Ermengaud expose dans quatorze rubriques les signes de l'amour de Dieu (1) . Il place en première ligne le jeûne, qui dompte les désirs charnels, de même que la famine oblige le château le plus fort à se rendre; l'aumône et les sept œuvres de miséricorde ou œuvres méritoires, qui consistent à endoctriner les pécheurs, à donner à manger aux pauvres, surtout aux pauvres honteux, à se montrer hospitalier envers tous, et principalement envers les disciples et serviteurs de Dieu demandant l'hospitalité en son nom (qu'on accueille moins bien que les jongleurs, serviteurs du diable), à vêtir les pauvres déguenillés, à visiter les malades, à consoler les prisonniers, à ensevelir les morts.

Ces œuvres méritoires donnent lieu à de très longs développements, et sont suivies d'un traité sur l'aumône proprement dite (2) . Elle ne doit être faite que de ce qu'on possède légitimement. Les clercs ne doivent retenir des aumônes qu'ils reçoivent que ce qui est nécessaire pour leur nourriture. En agissant autrement, ils voleraient les pauvres, à qui l'aumône, ce bien de Dieu, appartient (3) .

1 - Rubrique: DELS SENHALS D'OME QUEZ AMA DIEU.

2 - St Thomas (*Secunda secundæ q. XXXII*) distingue deux sortes d'aumônes: l'aumône corporelle et l'aumône spirituelle, qui comportent l'une et l'autre sept obligations. Ermengaud ne suit pas cette distinction. L'aumône spirituelle, qu'il place la première comme plus méritoire, consiste seulement, suivant lui, à endoctriner les pécheurs. Il ne change presque rien aux anciennes théologies quant à l'aumône corporelle.

3 ... Quantunque la chiesa guarda, tutto

E della gente che per Dio dimanda
Non di parenti, nè d'altro più brutto.
Parad. XXII, t. 20.

Le culte d'adoration que l'homme doit à Dieu pour les biens spirituels et temporels qu'il en reçoit, est le signe le plus évident de l'amour qu'il lui porte, pourvu que ce culte soit sincère et conforme aux prescriptions de l'Église. Après Dieu on doit honorer Jésus-Christ, la Vierge et les saints. L'histoire de la mère du Sauveur, que l'auteur déclare conçue sans péché remplit douze rubriques, suivies de citations latines, tirées de la Genèse, de l'Exode, du livre des Nombres et des Prophéties. Il se sert d'une étrange comparaison pour prouver qu'elle a pu devenir mère sans perdre sa pureté, comparaison qui se trouve aussi dans une Pièce de maître Pierre de Corbiac (1).

2. L'adoration des étoiles, du soleil, de la lune, des idoles et des images des faux dieux, la croyance aux sortilèges sont proscrites dans cette partie du *Breviari* (2). L'auteur, peu versé dans la connaissance de l'histoire grecque, nous apprend qu'un roi fit mourir Socrate pour avoir refusé d'adorer ses idoles. Il connaît mieux l'Histoire sainte, et il le prouve en tirant de l'ancien Testament plusieurs textes pour montrer l'aveuglement des juifs touchant la venue du Messie (3). Les juifs étaient alors fort nombreux à Béziers; ils avaient obtenu, en 1160, une charte de rennission de l'évêque (4); mais ils n'en étaient pas moins l'objet de l'animadversion publique, devenue plus vive dans toute la chrétienté depuis les croisades.

1 - De vos trac sa car humana
Jesu-Christ, nostre salvaire
Si cum, ses frachura faire,
Vai e ven rais, quan solelha,
Per la fenestra vezina.

RAYNOUARD, Choix de poés. orig. des troub IV, 465.

2 - Rubriques: DE LAS YDOLAS E DE CELS QUE LAS AZORON.—EN QUAL MANIEYRA ET AB QUAL ENTENCIO DEU HOM ORAR LAS EMAGES DE LAS GLIEYSAS, E QUE SIGNIFICO.

3 - ESTORIA DE L'EXCEGAMEN DELS JUZIEUS.

4 - ... Ego Guillelmus Bitterrensis Episcopus.... remitto tibi Trencavello et tuis successoribus universis et vobis Judæis præsentibus et futuris..., illum impetum et insultum et lapidationis bellum, quod jure vel injuriâ solebant christiani adversùs Judæos hujus villæ facere à prima horâ die sabbati ante Ramos palmarum usquè ad extremam horam secundæ feriæ Post Pascha, die vel nocte.... Et propter hanc remissionem et guerpitionem dedisti mihi Guillelmo Episcopo solidos ducentos

melgorienses ad commodum ecclesiæ sancti Nazarii quos omnes denarios a vobis Judæis accepi...: Et debetis pro dictâ remissione et guerpitione vos Judæi prædicti et successores vestri in perptuum, singulis annis, ecclesiæ sancti Nazarii libras quatuor melgorienses in die palinarum ad ornamenta ipsius ecclesiæ.... Et hoc faciunt Jadæi voluntate et auctoritate domini Trencavelli.

Les autres signes de l'amour de Dieu sont la prédication, la prière, la confession et la pénitence (1), sujets traités in *extenso* dans notre poème. Ermengaud insiste particulièrement sur la nécessité et l'efficacité de la prière; il est d'accord en cela avec l'auteur de la *Divine Comédie*, qui la définit: « Une violence opérée par un ardent amour et une vive espérance qui force la porte du royaume des cieux, après avoir vaincu la volonté divine qui veut bien se laisser vaincre, et qui, vaincue, est encore triomphante par sa bonté (2). »

De longues formules de prières, l'Oraison dominicale et le symbole des apôtres, avec des commentaires interminables, accompagnent l'exposition des sept œuvres méritoires. La première de ces œuvres, relative à l'instruction religieuse, fournit à notre auteur l'occasion de donner d'excellents conseils aux prédicateurs. Il leur recommande, entre autres choses, d'apprendre eux-mêmes ce qu'ils veulent enseigner aux autres, et surtout de prêcher d'exemple (3). Tout enseignement, suivant St Jérôme, perd son autorité, quand il est détruit par les œuvres de celui qui le donne. *Perdit auctoritatem docendi, cujus sermo opere destruitur* (Epist. 83 contra Vigilantium).

1 - Sur la prière, vingt-trois rubriques; sur l'oraison dominicale, neuf; sur la confession la pénitence, la contrition et les sept péchés mortels, vingt-neuf. Toutes ces rubriques réunies comprennent six mille vers environ.

2 - BÆGNUM CÆLORUM violenza pate
Da caldo amore e da viva speranza
Che vince la divina voluntate,
Non aguiza che l'uomo all'uom sobranza
Ma vince lei perchè vuol'esser vinta,
E vinta vince con sua beninansa.

Parad. XX, t. 32-3.

3 - Qui vol essenhar far be
Lo deu premier mostrar en se,
Quar bon essemple valon mais
No fay sermos ab fagz savais.

Breviari.

Le troubadour Pierre Cardinal exprime la même idée dans les vers suivants:

Predicator
Tenc per melhor

Cant fai l'obra que manda far,
No fas selhui
Que l'obra fui
Que als autres vai predicar.

Dante adresse ce reproche aux prédicateurs de son temps: « Aujourd'hui, on s'en va prêcher avec des mots grotesques et des touffonneries; et pourvu que l'auditoire ait bien ri, le capuchon se gonfle et l'on ne demande rien de plus.

Oggi si va con motti e ron iscede
A predicare, e pur che ben si rida
Gonfia'l cappucio, e più non si richiede.
Parad. XXIX, t. 39.

3. A l'exemple de Beatrix qui, après avoir reconnu l'impuissance de ses raisonnements pour la conversion de Dante, déclare dans la *Divine Comédie*, qu'elle n'a plus qu'à lui montrer les supplices des races damnées (1), Ermengaud cherche maintenant à ramener par la crainte ceux qui sont restés sourds à ses exhortations. Il leur montre d'abord le tableau du jugement dernier, qu'il peint avec les plus sombres couleurs; il décrit ensuite, l'une après l'autre, les dix peines éternelles qui attendent les réprouvés, et termine son énumération par les vers suivants:

Cels que seran en cel marlir
Auran gran deliech de morir,
E comensaran dezirar
La mort que solon azirar,
E morir per re non poiran,
Mas que moren tostemps viuran.

1 - Tanto giù cadde, che tutti argomenti
Alla salute sua eran già corti,
Fuorche mostrargli le perdute genti.
Parad.. XXX, t. 43.

On trouve la même pensée dans *l'Image du Monde de Gauthier*, de Metz:

Laens viennel tot à mal port;

Li lieuz a nom: *terre de mort*;
Car les omes tot vraiment
I meurent perpétuellement;
Totz jorns i meurent en vivant,
Et ades vivent en morant.

Les damnés de l'Enfer de Dante demandent aussi à grands cris une seconde mort:

Vedrai gli antichi spirti dolenti
Che la seconda morte ciascun brama (1) .

Les trois poètes ont tiré leur pensée de ce passage de l'Apocalypse: *Desirabunt mori et fugiet mors ab eis* (2) .

M. Mary-Lafon (3), qui paraît n'avoir connu de l'œuvre d'Ermengaud que les fragments reproduits par Raynouard au tome premier de son *Lexique roman* (il n'en cite pas d'autres dans son *Histoire du Midi de la France*), suppose que du *Bréviaire d'amour* est sorti l'Enfer de la *Divine Comédie*. Nous ne saurions partager cette opinion. Elle a été réfutée dans un discours de M. Carou, président de la Société archéologique de Béziers, dont nous extrayons ce passage: « Dante a vécu de 1264 à 1321. C'est dans la même période qu'il faut placer la vie de Matfre Ermengaud. Son volumineux poème, commencé en 1288 (M. Mary-Lafon dit, par erreur, à la fin de 1268) n'était probablement pas terminé (4) et surtout connu, lorsque Dante commença le sien vers l'année 1300. Ainsi, les deux poètes ont du s'ignorer réciproquement.

1 - Inf. I,t. 39.

2 - Cap. IX, V. 6.

3 - *Histoire du Midi de la France*, t. 111, 321 et suiv.

4 - Nous ne saurions partager, sur ce point seulement, l'opinion de M. Carou. Ermengaud avait probablement terminé son poème avant l'année 1300. Nous voyons, en effet, dans la rubrique de la *Naissance* du *fiils* de Dieu, qu'en l'année 1289, au printemps, c'est à dire un an après qu'il l'avait commence, il en avait fait à peu près les deux tiers. Mais nous pensons, avec M. Carou, que Dante comme Ermengaud ont imité d'anciennes légendes, plus répandues de leur temps qu'elles ne le sont aujourd'hui, et que le premier n'a rien emprunté au second.

Les coïncidences que l'on remarque dans leurs œuvres ne peuvent venir que de ce que tous deux ont puisé dans le fonds commun des idées regnantes (1) ».

Ce que M. Mary-Lafon trouve de plus saillant pour établir la similitude des deux enfers, c'est le froid mortel, seconde peine de celui du *Bréviaire*, qui fait grincer des dents les damnés d'Ermengaud et ceux de la *Divine Comédie*:

Els fa tremolar e fremir
E tan lur fay las dens glatir.
BREVIARI.

Eran l'ombre dolenti nella ghiaccia
Mettendo i denti in nota di cicogna.
Infer. XXXII, t. 12.

Dans le *Bréviaire*, cette peine est celle des méchants en général, tandis que dans l'Enfer de Dante, elle est inflgée à ceux qui ont massacré leurs propres parents, et aux traîtres envers leur patrie.

Le grincement des dents est le seul trait de ressemblance entre les deux poèmes. Le supplice, lui-même, se trouve mentionné dans des légendes antérieures, le *Purgatoire de St Patrice*, qu'ont reproduit Mathieu Pâris et Vincent de Beauvais, et la *Vision de St Paul*, mise en vers français au XIIe siècle, mais dont l'original, écrit en latin, est beaucoup plus ancien (2).

1 - *Bulletin de la Soc. arch. de Béziers*, 2e série 11, 267.

2 - Voir sur la légende du *Purgatoire de St Patrice* et la *Vision de St Paul*, la *Divine Comédie avant Dante* par C. Labitte, dissertation imprimée avec les *Œuvres de Dante, Alighieri*, Paris, Charpentier, 1848, et *Dante ou la Philosophie catholique au XIIIe siècle*, par Ozanam, nouvelle édition, page 324. On trouve à la page 425, l'entier poème de la vision de St Paul.

Nous n'insisterons pas sur ces rapprochements. Indépendamment des légendes du Purgatoire de St Patrice, de la Descente aux enfers de St Paul, il en existait une foule d'autres, qui ont été signalées par Charles Labitte, dans sa *Divine Comédie avant Dante* et par Ozanam, dans sa savante étude sur ce poète, que nous avons déjà citée: légendes françaises, allemandes, italiennes, anglaises, espagnoles, bizantines, visions de l'autre vie, voyages dans le monde invisible, qui avaient précédé la *Divine Comédie*. et qui pensent en être considérés comme les sources, mais les sources éloignées. « La gloire de Dante, dit Ozanam (1), c'est d'avoir mis sa marque, la marque de l'unité, sur un sujet immense, dont les éléments mobiles roulaient depuis bientôt six mille ans dans la pensée des hommes. » Nous ajouterons que, quels que soient les matériaux dont il s'est servi, Dante n'en demeure pas moins le sublime architecte de son monument impérissable. Son génie s'est si bien approprié les vieilles traditions, qu'on peut appliquer à tout le

poème cette pensée du *Paradis*: «Ce que je vais rapporter, jamais parole ne l'a proféré; jamais encre ne l'a écrit; jamais imagination ne l'a conçu.»

Quel che mi convien ritrar testeso
Non porto voce mai nè scrisse inchiostro,
Nè fù per fantasia giammai compreso. (2)

1 - *Dante ou la philos. cath. au XIIIe siècle* par Ozanam, p. 424.

2 - *Parad.* XIX, t. 3.

4. Quoique les hommes se soient toujours ressemblés, que la somme des vices et des vertus ait toujours été à peu près la même; que, dans tous les temps, les puissants aient opprimé et pressuré les faibles jusqu'au moment où ceux-ci, devenus forts par leur union, ont violemment secoué le joug et contraint leurs maîtres d compter avec eux, nous aimons, néanmoins, à connaître les mœurs et les usages des époques éloignées de celle où nous vivons, pour les comparer avec nos mœurs et nos usages, et contenter, à la fois, notre curiosité et notre amour-propre toujours disposé à louer le présent aux dépens du passé. Ces peintures de mœurs anciennes nous intéressent d'autant plus qu'elles concernent nos ancêtres et qu'elles sont faites par des personnes ayant vécu avec eux, et par conséquent bien placées pour les juger. A ce double point de vue, nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître le tableau que trace Ermengaud de la société de son temps. C'est une vive satire contre les dérèglements et les injustices de ses contemporains, dont nous allons faire avec lui l'examen de conscience en relevant les péchés particuliers à chaque condition (1) . Il commence par les empereurs, les princes et les autres grands seigneurs.

Les empereurs et autres seigneurs suzerains, dit-il, sont dans l'usage de vendre la justice à leurs vassaux; ils ruinent les plaideurs en frais; ils accordent leurs faveurs aux conseillers, sénéchaux et viguiers qui commettent des exactions dont ils profitent; ils se réjouissent des assassinats commis sur leurs domaines dans l'espoir d'avoir les biens des coupables; ils font pendre un misérable qui vole un chaperon (2) pour se couvrir, tandis qu'ils s'emparent injustement des terres de leurs voisins. Avec leurs tailles, usages, gabelles, péages et la fréquente refonte des monnaies (3), ils réduisent leurs vassaux à l'indigence. Amoureux du faste et de la représentation, ils aiment à avoir, dans la cour de leurs châteaux, de nombreux clients, et, quand ils voyagent, à être suivis d'une armée de serviteurs, qui ne leur coûte rien. Dans ce but ils atermoient sans cesse les affaires de ceux qui vont leur demander justice, leur promettent toujours une décision qu'ils ne rendent jamais, et au moyen de ces promesses les forcent à les suivre de châteaux en châteaux. Ils les renvoient ensuite sans avoir fait droit à leur demande, mais après leur avoir causé, pour satisfaire leur vanité, de grandes dépenses dont ils ne seront pas remboursés.

1 - Rubrique: DE DIVERSAS MANIEYRAS DE PECCATZ, LOS QUALS FAN DIVERSAS MANIEYRAS DE GENS SEGON LUR CONDICIO.

2 - « On pend un pauvre larron pour une vêtelle, et celui qui le pend a lui-même volé un roussin. »

Paubre lairon pent hom per una veta,
E pen lo tals qu a emblat un roci.
P. Cardinal: prop a guerra.

3 - Dante reproche aussi au gouvernement de Florence le changement fréquent des monnaies:

Quante volto del tempo che rimembre
Leggi, monete, officii e costume
Hai tu mutato e rinnovato membre ?
Purg VI, t 49.

Les bannerets et seigneurs de châteaux suivent l'exemple de leurs suzerains. Comme leurs revenus ne peuvent suffire à leurs prodigalités, ils sont toujours couverts de dettes; ils empruntent à leurs hommes liges argent, blé, farine et autres denrées qu'ils ne rendent jamais. Ils se parjurent plus souvent que les filles de mauvaise vie (1) . La conduite des simples chevaliers et gens d'armes est tout aussi blamable. Quand, pour un salaire qu'ils en reçoivent, ils suivent la bannière d'un seigneur qui fait une guerre injuste, ils se rendent complices des meurtres, pillages et incendies qu'il commet. C'est un péché dont ils chargent leur conscience; mais ils en font un plus grand encore, quand trahissant leur serment de fidélité ils concertent avec son adversaire la mort d'un ami.

1 - P. Cardinal adresse aux seigneurs les mêmes reproches

.... Mais volon toire que lop no fan
E mais mentir que tozas de bordelh.
Raynouard. Ch. d. p. O. d. t. IV,

« Ils sont plus ravisseurs que les loups et plus menteurs que les filles de bordel. » cette dernière expression se rencontre aussi dans la Divine Comédie. Dante reproche à l'Italie de n'être plus la maîtresse des peuples, mais un lieu de prostitution:

Non donna di provincie, ma bordello.
Purg. VI. t. 26.

Les textes ne nous manqueraient pas pour justifier les satires d'Ermengaud contre les seigneurs grands et petits. Les sirventes des troubadours sont remplis d'attaques du même genre. Nous nous contenterons de citer, en le traduisant, le couplet suivant d'une pièce de Giraud de Borneil: « J'ai vu, dit-il, un temps où l'on ordonnait de nombreux tournois que suivaient des chevaliers bien équipés. On parlait ensuite pendant toute une saison de ceux qui avaient été noblement blessés. Maintenant on se fait un mérite de voler bœufs, moutons et brebis. Honni soit le chevalier qui veut faire le galant, quand ses mains sentent le suint des moutons qu'il a dérobés, et après qu'il a volé les églises et détroussé les voyageurs ! » (1)

La satire des castes privilégiées est suivie dans le *Breviaire* de celle des classes qui s'en rapprochent le plus par leur vanité et leur goût pour le luxe. Ce sont d'abord les avocats. Voici les reproches que leur adresse Ermengaud: « Non contents, dit-il, de donner de mauvais conseils, d'empêcher les accommodements, de défendre des procès qu'ils reconnaissent injustes, de se servir de faux titres et de faux témoins, de corrompre les viguiers, de conseiller à leurs clients le parjure, ils trompent parfois leur confiance, et vendent leurs secrets à la partie adverse. Ils ne manquent jamais d'exiger des honoraires exagérés. (2) C'est un argent mal acquis qui se dissipe comme le vent.»

1 - Ieu vi torneis mandar

E segre gens garnitz,

E puey dels miels feritz

Una sazo parlar;

Ar es pretz de raubar

Buous, motos o berbitz;

.Cavaliers si' aunitz

Que' met a domnciar,

Pus que toca dels mans motos belans,

Ni que rauba gleizas ni viandans. ?

Per solatz revelhar.

2 - Une ordonnance de Philippe-le-Hardi, de l'année 1274, obligeait par serment les avocats à ne se charger que des causes justes, et leur défendait de recevoir des honoraires au-dessus de trente livres.

Après les avocats viennent les médecins qui aiment comme eux les beaux palefrois et les riches habits. Gourmands et sensuels, ils s'occupent beaucoup de leur santé et de leurs plaisirs, et fort peu du salut de leur âme. Ils se réjouissent de voir leurs clients atteints de graves maladies, pour en être mieux payés. Ils partagent même avec l'apothicaire le bénéfice qu'il fait sur les médicaments souvent inutiles qu'il fournit. Si par méfiance

vous voulez lire leurs ordonnances, vous n'y trouverez que des mots étranges et inintelligibles.

Les bourgeois fiers de leur fortune, avides de distinctions, moqueurs, fanfarons et vantards, passent, quand ils ne vont pas chasser, leur temps sur la *place* à médire, à parler de leurs débauches de leur état de maison, de leur table et de leurs dépenses. Leur ruine qui en est la conséquence est toujours irrévocable, parce qu'ils sont trop orgueilleux pour travailler.

Les marchands sont encore plus maltraités. Fraudes sur le poids et la qualité de la marchandise, marchés usuraires, accaparement en temps de disette, trahison envers leurs associés, exactions dans la perception des droits seigneuriaux qu'ils afferment mensonges et parjures, tels sont les principaux péchés que leur reproche notre auteur.

Les conseillers, tuteurs et administrateurs qui abusent de leur mandat pour s'enrichir; les journaliers et ouvriers qui se coalisent pour faire augmenter leur salaire; les agriculteurs qui emportent leurs récoltes nuitamment pour ne pas payer la dîme au clergé et les droits au seigneur, qui déplacent et enlèvent les bornes; les hôteliers qui détroussent ou font détrousser les voyageurs; les joueurs enfin, dont les friponneries sont de tous les temps, ont leur bonne part dans les satires d'Ermengaud. Mais il attaque plus vivement encore les jongleurs, ces serviteurs du diable comme il les a déjà appelés. Ils sont d'après lui cajoleurs, menteurs, ingrats, déloyaux, joueurs, buveurs, coureurs de mauvais lieux et porteurs des messages d'amour. Leur profession, en effet, qui avait eu quelque éclat au siècle précédent, était alors fort décriée. Ce qui le prouve, c'est la supplique qu'en l'année 1273, quinze ans avant la date du *Breviari*, le troubadour Giraud Riquier de Narbonne adressait au roi de Castille, Alphonse X, pour le prier de donner des noms particuliers aux jongleurs et troubadours qui se faisaient remarquer par leur bonne conduite, afin de les distinguer de ceux qui avilissaient leur profession par leurs débauches et les métiers honteux auxquels ils se livraient.

La satire des femmes est la dernière. Ermengaud les accuse de commettre habituellement les sept péchés mortels. « Elles n'ont jamais, dit-il, assez de boutons, de voiles, de bandeaux, de cordons, de boucles, de guirlandes, de perles, de ceintures, de bourses, de broderies, de chaînes, de justaucorps, de manteaux, de capes, de tuniques, de gonelles et de fourrures. (1) Elles ne se sont jamais assez peintes, assez fardées, assez peignées, ni assez frisées. » Ceci est pour le péché d'orgueil; nous passons les autres sous silence.

Le troubadour Pierre Cardinal qui fut probablement contemporain d'Ermengaud, (2) quoique né avant lui, composa aussi une satire contre les dérèglements de la société de son temps. Elle porte dans les manuscrits cette rubrique: *Aissi comensa la gesta de fra Peyre Cardinal*. (3) Il y censure également les mœurs des hommes des diverses conditions, médecins, apothicaires, avocats, trésoriers, juges, baillis et sergents, marchands, ouvriers et hôteliers, et même le roi auquel il reproche d'avoir de mauvais

ministres, de lever toujours de nouveaux subsides, de changer les coutumes et les monnaies et de tondre les brebis jusqu'au sang.

1 - Des lois somptuaires furent faites sous le règne de Philippe-le-Bel, c'est-à-dire vers l'époque où Ermengaud écrivait son poème. Par ces lois, les fourrures de menu-vair, de petit-gris et d'hermine, l'or, les pierres précieuses et les couronnes d'or et d'argent étaient interdites aux bourgeoises. Nulle damoiselle, si elle n'était châtelaine ou dame de deux mille livres de terre, ne pouvait avoir qu'une paire de robes par an, etc., etc.

2 - D'après la biographie manuscrite de Michel de la Tour, P. cardinal vivait du temps du roi Jacques d'Aragon, de 1243 à 1276, et postérieurement, s'il est vrai qu'il soit mort centenaire, comme l'assure ce biographe.

3 - Raynouard, *Lexique roman* I, 464.

Le satirique trouve partout l'minorité et la corruption dans les rangs les plus élevés comme dans les plus infimes. (1) Il n'épargne même pas le clergé, bien loin de là, il lui consacre les premières strophes du *Gesta*. Il accuse le pape et les cardinaux de donner au plus offrant les évêchés et les abbayes, aux évêques d'écortcher les prêtres qui ont des revenus et de faire pour de l'argent la tonsure aux simples ouvriers, aux prêtres de vendre les sacrements et les messes, aux moines, enfin, de faire meilleure vie dans leurs couvents que dans la maison de leur père, malgré le semblant de pauvreté qu'ils affectent.

Ermengaud qui a connu cette pièce et d'autres semblables du même troubadour (car il en reproduit dans ses satires les pensées et quelquefois les expressions) s'est abstenu d'y comprendre le pape, les cardinaux et les autres clercs séculiers ou réguliers. Son abstention est facile à expliquer. Il était moine. Mais la raison qu'il donne de son silence est loin d'être une apologie. «Les clercs, dit-il, n'ont pas besoin qu'on leur montre les péchés dont ils doivent se confesser et purger leur conscience. Ils ont le livre des Sentences (de Pierre Lombard) et la Somme de l'évêque d'Ostie (Henri de Suze), où ils trouveront tous les cas. C'est de ces livres que je tire moi-même mon enseignement sur le péché.» Il leur laisse donc le soin de faire eux-mêmes leur examen de conscience, et il s'abstient de censurer leur conduite.

1 - Pierre Cardinal s'exprime ainsi dans un de ses sirventes: « De l'Orient au Couchant, je propose aux hommes une convention d'une nouvelle espèce. Je donnerai un bezant d'or à tout homme loyal à condition que tous les déloyaux me donneront un clou, aux courtois un marc si tous ceux qui ne le sont pas veulent me donner un tournois, enfin une montagne d'or aux hommes sincères et véridiques si tous les menteurs consentent à me donner un œuf. » Il dit dans un autre sirvente qu'on devrait enterrer tous les

chevaliers, afin qu'on n'en parlât plus; ils sont tellement honnis et deshonorés que la vie vaut moins pour eux que la mort. (Raynouard. Ch. d. p. *orig. d. troub.* IV, 347)

Les satires où il attaque les autres conditions et nous montre sous son aspect le plus triste la société du XIII^e siècle sont peut-être les pages les plus curieuses de son long poème, soit à cause des nombreuses observations sur les mœurs et les usages de cette société qu'on y trouve, soit à cause du ton de franchise et de bonhomie de l'auteur. N'oublions pas cependant qu'il veut moraliser cette société, et que pour réveiller sa honte et exciter son repentir, il exagère les vices qu'il lui reproche. Car, toute corrompue qu'elle était encore, il est pourtant incontestable que, sous l'influence et l'action du clergé régulier qui ouvrait partout des écoles, elle travaillait à sa régénération. Saint Louis par ses ordonnances, par la protection qu'il accorda aux lettres et aux sciences, et surtout par l'exemple de ses vertus seconda puissamment cette influence civilisatrice, qui devait dissiper les dernières ténèbres de la barbarie du X^e siècle et préparer l'avènement de celui de la renaissance.

5. Les satires du *Breviari*, qui en sont de véritables épisodes, nous ont un peu éloigné de *l'Arbre d'amour*. Ermengaud nous y ramène avec un traité sur l'amour du prochain (1), seconde obligation imposée à l'homme par ce qu'il appelle le droit des gens. Nous ne le suivrons pas dans tous les développements qu'il donne à cette partie de sa synthèse. L'ancienne et la nouvelle loi, les prophètes, les philosophes de l'antiquité font à l'homme un devoir de cet amour, dont Dieu a mis le germe dans son cœur. Il est le fondement de la société chrétienne. Ermengaud la compare au corps humain dont tous les membres s'aiment nécessairement, se portent mutuellement secours et ne sont jamais jaloux les uns des autres. « Les pieds, dit-il, n'envient pas aux yeux la faculté de voir, pas plus que les mains n'envient à la langue celle de parler, et réciproquement. Chaque membre profite, au contraire, du secours que lui donnent les autres membres, et par une solidarité tacite, ils concourent tous au bien être du corps entier. Ainsi doivent se conduire et se protéger entre eux les membres de la société chrétienne, s'éclairant les uns les autres des lumières de la foi et s'inspirant de l'enseignement des livres saints. »

Ermengaud peut avoir emprunté cette comparaison à Saint Ambroise qui, dans son *Commentaire* sur la première épître aux Corinthiens, en fait l'application à l'ordre ecclésiastique.

1 - Rubrique: D'AMOR DE PRUEYME, E PER QUALS RAZOS LO DEU CASCUS AMAR.

VII

L'homme régénéré par le baptême, réhabilité par la prière et la pratique des œuvres méritoires, ne peut prétendre encore à l'immortelle récompense de l'amour de Dieu et du prochain; il ne peut porter sa main à ce fruit de l'Arbre d'amour, s'il n'a auparavant cueilli les feuilles et les fruits d'un autre arbre qu'Ermengaud appelle l'Arbre *de vie*. Ces feuilles et ces fruits sont les trois vertus théologiques, les quatre cardinales et les sept dons du Saint Esprit (1).

1 - Dante, au XXIXe chant de son Purgatoire, a admirablement personnifié ces vertus qu'il place autour du char symbolique de l'église, éclairé par sept candelabres qui représentent les dons du Saint Esprit; du côté de la roue droite du char, symbole de l'Ancien Testament, dansent en rond les trois vertus théologiques sous la figure de trois vierges, l'une plus rouge que la flamme,

...Tanto rossa
Ch'a pena fora dentro al fuoco nota,

c'est la charité. L'autre, couleur d'émeraude, c'est l'espérance; la troisième est blanche comme la neige,

La terra pareva neve testè mossa.

Tout le monde a reconnu la foi. Les quatre vertus cardinales, sous les traits de femmes vêtues de pourpre, et précédées de l'une d'elles qui a trois yeux à la tête, la Prudence, dansent du côté de la roue gauche du char, qui figure le Nouveau Testament.

Dante intervertit ici l'ordre ordinaire des vertus théologiques. Il l'intervertit encore au chant XXIVe du Paradis, où se trouve ce vers,

S'egli ama bene e bene spera e crede.

Cependant dans ce même chant et les deux suivants, lorsqu'il est interrogé sur les vertus théologiques par S. Pierre, S. Jacques et S. Jean, l'examen porte d'abord sur la foi, ensuite sur l'espérance, et enfin sur la charité. S. Thomas d'Aquin, qui examine cette question de priorité, conclut ainsi « Bien que par ordre de perfection la charité, racine et forme de toutes les vertus, doive être placée avant la foi et l'espérance, cependant, par ordre de génération, la foi précède l'espérance, et l'espérance la charité. » *Summa, secunda secundæ*, q. LXII, art. IV.

L'Arbre de vie n'est pas une invention d'Ermengaud; nous le trouvons mentionné dans le dernier couplet du *Gesta* de P. Cardinal que nous avons cité plus haut:

May dire non vuelh plus;
Mas qui vol poiar sus
Sus en l'Arbre de vida,
Esforse se cascus
Que fassa bon conclus
E bona departida. (1)

L'Arbre de vie du *Breviari* est planté au côté droit de l'Arbre d'amour, tandis que l'Arbre de la science du bien et du mal, dont il sera question plus tard, s'élève au côté gauche.

Les vertus théologiques et cardinales, les sept dons du Saint Esprit, feuilles et fruits de l'Arbre de vie, ont été l'objet de longs traités dans un grand nombre d'ouvrages théologiques antérieurs au *Breviari*. Il existe sur les vertus cardinales un poème roman, composé au commencement du XIII^e siècle par le troubadour Deudes de Prades, chanoine de Maguelone (2). C'est sur les vertus théologiques et sur la foi principalement, la première de ces vertus, qu'Ermengaud concentre son enseignement.

1 - Je ne veux pas en dire davantage; mais celui qui veut monter au haut de l'Arbre de vie doit s'efforcer de faire une bonne conclusion et une bonne fin ».

2 - RAYNOUARD, *Lexique roman I*, 563. Deudes de Prades est aussi auteur d'un roman d'environ 3600 vers sur les oiseaux chasseurs, *dels auzels cassadors*, et de plusieurs chansons galantes.

La plus ancienne définition de la foi est celle de Saint Paul (Héb. 11.): *Est fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium*; définition que Dante traduit et explique au XXIV^e chant de son Paradis (1). Cette définition n'aurait pas été comprise des disciples d'Ermengaud; aussi leur en donne-t-il une autre beaucoup plus simple, en disant que la foi est une vertu par laquelle on croit ce qu'on ne voit pas (2).

Fes es vertutz per que hom cre
So que deu creire que no ve.

Après quelques généralités sur l'excellence de cette vertu, l'auteur explique dans un nombre égal de rubriques les douze articles de nos croyances, dictés par chacun des douze apôtres. Mais auparavant il nous apprend qu'indépendamment du *credo* ordinaire, il en existe deux autres, le *credo major* destiné à la démonstration du premier, et le

troisième commençant par les mots, *Quicumque vult*, composé par Saint Anastase pour convaincre les incrédules.

1 - Fede è sustanzia di cose sperate
Ed argomento delle non parventi.....
Parad. t 22

« La foi est la substance des choses qu'on espère, et l'argument des choses invisibles. »
Dante explique ensuite sa définition de cette manière: « Les choses profondes que je vois ici sont tellement cachées là-bas à notre intelligence que leur existence est dans la seule croyance sur laquelle se fonde la haute espérance. C'est pourquoi la foi tient lieu de substance; il faut argumenter de cette croyance, sans avoir d'autre lumière; c'est pour cela qu'elle tient lieu d'argument.»

2 - *Quæ esset merces fidei, nisi lateret quod credimus ? Merces fidei est videre quod credidimus antequam videremus. S. AUG. Enarratio in psalm. 17.*

Trois mille vers environ sont consacrés à la vie de Jésus Christ sur les six mille ou à peu près du traité de la foi. Cette vie est tirée des quatre évangiles expliqués par les Docteurs de la Sainte Ecriture et les Saints Pères, qui y sont cités à chaque page. Un sermon sur la passion et la rédemption y occupe une large place (1) . Le tout se termine par la descente de l'Esprit Saint sur les apôtres que Jésus-Christ leur avait promise avant sa passion.

A la rubrique de la naissance du fils de Dieu, Ermengaud nous donne une seconde fois la date de son œuvre, et nous apprend que du jour de cette naissance jusqu'au moment où il écrit ce chapitre, il s'est écoulé 1289 ans, 3 mois et 2 jours, ni *plus ni moins*:

Aras a drech M. e .cc.
LXXXIX ans, e tres mes,
E .II. jors, mais ni mens non es.

Nous avons déjà vu qu'il l'avait commencée au printemps de l'année M.CC.LXXXVIII. Il y travaillait donc depuis un an environ. Dans ce court intervalle de temps, si notre compte est exact, il a composé près de vingt mille vers, ce qui donne une moyenne de cinquante vers par jour. Ce n'est pas trop pour une poésie d'une aussi mince valeur esthétique.

Les vies de Saint André l'apôtre, de Saint Jean l'évangéliste, de Saint Thomas, composées d'environ mille vers, viennent à la suite du traité des vertus théologiques. Par ces vies légendaires, l'auteur a voulu appuyer son enseignement sur des exemples. C'est ainsi que dans celle de Saint Jean après avoir montré le peu de prix qu'ajoutait cet apôtre à la possession des biens temporels, il prêche à ses disciples le mépris des richesses: «

On ne se les procure pas, dit-il, sans peine; on ne les garde pas sans crainte; on ne les perd pas sans douleur. Elles sont un tourment dans cette vie, et la source de tourments plus cruels dans l'autre.»

1 - Rubrique: AYSSI SE CONTA SO QUELS DOCTORS DE S. ESCRIPURA ELH S. PAYRE HAN DIG EN LA SANCTA PASSIO DEL FILH DE DIEU, DECLARAN LOS EVANGELIS.

Si le *Breviari* n'avait été composé que pour inspirer aux hommes l'amour de Dieu et du prochain, il se trouverait ici terminé; mais l'auteur s'est proposé aussi d'envisager l'amour sous les deux rapports de l'union des sexes et de l'amour des enfants, qui sont les fruits de cette union. Ces deux amours, qui ont leur place sur l'Arbre symbolique, sont les fils du droit naturel commun aux hommes et aux animaux .

Ermengaud s'est déjà occupé, d'une manière générale, de l'amour des sexes dans divers passages de son poème. Il consacre maintenant un très grand nombre de chapitres à cette partie de son programme. Après avoir établi que Dieu lui-même, pour la conservation du monde, a inspiré cet amour à toutes les créatures (1), il en montre dans une rubrique subséquente (2), les dangers, les mêmes que ceux qui perdirent le premier homme et la première femme. Mais il s'exprime avec tant de laisser-aller qu'il croit devoir interdire la lecture de son enseignement aux profanes, leur permettant seulement celle du chapitre où il donne les recettes pour guérir la folie des amoureux. Si la lecture de ces traités est si dangereuse, pourquoi donc les a-t-il écrits ? Voici l'excuse qu'il en donne: Le *Breviari* est une image du paradis terrestre; l'Arbre de la science du bien et du mal devait donc y avoir sa place aussi bien que l'Arbre de vie, afin qu'on pût choisir entre l'un et l'autre. Cet Arbre n'est en réalité que le *périlleux traité d'amour des dames* et les chapitres qui s'y attachent. En plaçant ce traité dans son livre Ermengaud a donc voulu nous donner le mérite de résister à la tentation de le lire. Mais le bon moine n'a-t-il pas voulu faire une réclame et allécher les lecteurs par l'appât toujours irrésistible du fruit défendu ?

Quoiqu'il en soit, examinons son *périlleux traité*, qu'il rattache assez maladroitement à la branche de l'amour naturel en considérant comme tel l'amour chevaleresque, qui avait un tout autre caractère.

1 - Rubriques: DIEUS EN PARADIS TERRENAL AJUSTA MASCLES AB FEMES D'AUZELS, DE BESTIAS ET DE PEISSOS PER LOR NATURA CONSERVAR, ELS BENEZIS.—AQUEST' AMOR DE MASCLE AB FEME ES BONA DE SE, AB C'OM N'UZE BE, ET EN CAL MANIEIRA NE POT HOM UZAR.

2 - CUM ES MOT PERILHOS A LAS GENS D'UZAR D'EST' AMOR DE MASCLE E FEME.

VIII

DU PÉRILLEUX TRAITÉ D'AMOUR DES DAMES AINSI QU'EN ONT TRAITÉ LES ANCIENS TBOUBADOURS DANS LEURS CHANSONS.

De toutes les connaissances entassées par Ermengaud dans son poème, il n'en est aucune qu'il étale avec plus de cornplaisance que son savoir en matière de galanterie. Il s'y déclare passé maître; et les troubadours qui viennent le consulter reconnaissent qu'aucun d'eux ne peut lui être comparé,

Entre nos nous trobam parelh (1) .

C'est pour répondre à leurs désirs et à l'appel qu'ils font à son amour- propre qu'il a composé son périlleux traité, dont nous traduisons les premières lignes:

« Les troubadours ont souvent chanté cet amour naturel les uns pour en dire beaucoup de bien, les autres autant de mal. Mais comme ces derniers ont répandu une grande erreur, moi, sincère amant, (*amans verays*), je ne puis m'empêcher de relever leurs médisances; c'est pourquoi je veux, en forme de controverse et pour mieux découvrir la vérité, répéter ce qu'ils ont dit et réfuter leurs mensonges avec les paroles des autres troubadours. Je montrerai aussi tous les biens que retire de l'amour celui qui aime avec loyauté.. Mais nul ne peut connaître l'amour sans s'y livrer. Aucun maître n'est capable de l'enseigner. C'est par la vue qu'il s'apprend mieux que par tout ce qu'on peut en entendre dire (2); c'est la vue qui l'allume et le plaisir qui le retient. »

1 - Breviari v. 66.

2 - Oculi sunt in amore duces.
OVIDE.

Après ce singulier préambule, l'auteur continue ainsi: « Puisque tout véritable amant connaît nécessairement l'amour je dois le connaître aussi, moi le plus sincère de tous; car je ne crois pas que l'aient été plus que moi Floris ni Blanchefleur (1), Thisbé ni Pyramus (2), Serena ni Elidus (3), Alion ni Philmnène (4), Paris ni Hélène (5), Iseult ni Tristan (6) .

Ainsi notre bon cordelier ne craint pas de se comparer aux plus célèbres héroïnes des romans chevaleresques. Nous aimons à croire qu'il n'a voulu par ces citations que nous montrer son érudition dans un genre de littérature fort à la mode de son temps. Le titre

de sincère amant qu'il se donne n'est probablement qu'une fiction qu'il emploie, à l'exemple des autres troubadours, pour écrire son traité.

Tuh aquist quez eran bon trobaire
Tuh se fengian aimador.

RAIMOND JOURDAN, No puesc mudar.

Comprenant cependant l'étrangeté de son rôle, il fait intervenir (7) pour les réfuter certains médisants qui lui reprochent de trébucher dans les misères de l'amour, lorsque en sa qualité de *seigneur ès-lois* il devrait mieux régler sa conduite et celle des autres. Aujourd'hui le reproche nous paraîtrait plus sérieux, s'il portait sur sa qualité de frère mineur. On en pensait autrement au XIII^e siècle. Les gens d'église s'occupaient alors des questions de galanterie comme les laïques, et composaient des chansons en l'honneur des dames; il me suffira de citer deux évêques, l'un de Bazas, l'autre de Clermont dont les couplets se sont conservés. Dans le *perilhos tractat* (et c'est ici la meilleure justification de son auteur) l'amour est toujours un sentiment moral, sans lequel il n'y a ni mérite, ni prouesse, ni sens, ni valeur, ni largesse, ni courtoisie, ni chevalerie.

1 - Ce roman français date du XIII^e siècle. Il fut d'abord publié en Allemagne par M. Bekker et puis en France par M. du Méril dans la bibliothèque Elzévirienne, 1856.

2 - Roman provençal.

3 - Ce roman n'est connu que par la mention qu'en fait Ermengaud.

4 - L'analyse de cet ouvrage se trouve dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XXI.

5 - Ce roman est mentionné dans une pièce du troubadour Raimond Jourdan dans le roman de Flamenca que publie en ce moment M. Paul Meyer et dans une épître d'Arnaud de Maruelh. (Raynouard, III, 199).

6 - Il a existé au moyen-âge plusieurs rédactions de la légende galante de Tristan; ce qui en reste a été réuni par M. Francisque Michel dans trois volumes in-12, publiés à Londres en 1836.

Pour justifier son apologie de ce noble sentiment, il rapporte des strophes d'un grand nombre de troubadours et un couplet du trouvère Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, qu'il citera deux fois encore. Il fait ensuite intervenir son propre frère, Pierre Ermengaud qui lui adresse le couplet suivant:

« Messire Matfre, que cela ne vous déplaie si je vous interroge sur l'amour, et vous

demande ce qu'il est et comment il fait son cours. Une telle question doit même vous être agréable, quoique vous soyez seigneur ès-lois. Fussiez-vous comte ou roi, vous devriez encore l'agrèer; car nul n'a vrai mérite, joie, sens et valeur, s'il ne se livre à l'amour (1)».

1 - Matfre cite dans son traité un autre couplet de son frère Pierre.

Quar si aguesso ben comtat
Fizement, el agron trobat

Matfre émerveillé applaudit aux paroles de son frère. « Moi qui suis son confesseur, dit-il, je puis certifier que bien lui va en amour. Il suffit de passer une journée avec lui pour voir à ses manières qu'il est sincèrement amoureux.» Il prouve ensuite avec des couplets d'Aimeri de Bélinoi et de Cadenet la supériorité de mérite et d'élégance des servants d'amour sur ceux qui s'en éloignent.

A un couplet de Gaubert de Pucibot qui ne voit dans l'amour qu'une source d'inquiétudes, il oppose la rétractation de ce même troubadour consignée dans un autre couplet. Il oppose aussi Rambaud à lui-même, et prouve avec quelques vers d'Aimeri de Pèguilain, que celui qui se dément ne doit plus être cru.

On lui cite plusieurs autres troubadours qui ont dit du mal de l'amour:

1° Pierre Vidal.... Mais ce troubadour était fou. On lui coupa la langue pour le punir de ses mensonges, comme le dit le moine de Montaudon;

2° Folquet de Marseille qui fut un homme de sens, et ne ressemblait pas à Pierre Vidal.... Mais Folquet, répond Matfre, ne s'est plaint que du faux amour. Il a eu raison de s'en plaindre;

3° Marcabrun... Mais les paroles du fils de Marie-la-brune sont sans valeur, puisqu'il n'a jamais aimé et ne l'a jamais été.

D'ailleurs, dit l'apologiste de l'amour, plusieurs de ceux qui s'élevèrent contre ce sentiment se rétractèrent ensuite. Ainsi firent Gaubert de Pucibot, qui, après s'être confessé de sa faute, s'imposa pour pénitence de dire cent fois plus de bien de l'amour qu'il n'en avait dit du mal; Rambaud de Vaqueiras qui, s'étant aussi confessé, ne doit pas être en purgatoire pour une faute qu'il a expiée; Pierre Vidal enfin qui, pour ne pas emporter son péché dans l'autre monde, en fit une cruelle pénitence dans celui-ci, quand il se fit chasser comme un loup dans les montagnes de *Cabaret* par les chiens des bergers de sa dame, jusqu'à ce qu'ils l'eussent laissé à moitié mort. Folquet n'avait rien à expier, puisqu'il n'était pas coupable. Quant à Marcabrun, dont rien ne constate le

repentir, il est sans doute dans les flammes de l'enfer pour avoir mal parlé de l'amour.

Les amoureux ne se tiennent pas pour battus. Ils continuent leurs récriminations, qu'ils appuient sur les chansons d'un grand nombre de troubadours. Ermengaud leur oppose les couplets de ceux qui ont trouvé dans le *domney* une source inépuisable de bonheur, et excuse l'amour dont les peines, dit-il, sont toujours largement compensées par les plaisirs qu'il nous donne,

Quel an agut d'amors cen tans
De bes que penas ni affans.

Ermengaud suppose que toutes les bonnes raisons qu'il leur a opposées ont vaincu la résistance de ses adversaires. Ce sont maintenant les dames qui sont l'objet de leurs plaintes, les dames qui, après avoir par leurs faux semblants réveillé l'amour dans leurs cœurs, trahissent sans pitié ceux qui se sont laissé prendre à leurs pièges. Ermengaud les défend chaleureusement; il donne une longue liste de troubadours qui surent choisir des dames dignes de leur affection. Il se met lui-même de la partie; il aime aussi une dame, dont il peut proclamer en tous lieux la beauté, la grâce, l'esprit et le mérite. Il ne suppose pas qu'aucun des détracteurs qu'il combat fût assez mal avisé pour se permettre de la critiquer; car s'il osait le faire, Dieu l'en punirait et il en perdrait aussitôt la parole. Il ajoute qu'il lui faudrait une année entière pour nommer toutes les dames qui ne méritent pas les reproches de déloyauté que leur adressent les médisants. Ceux-ci ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, s'ils n'obtiennent pas des récompenses qui ne s'accordent qu'au mérite, à la loyauté et à la courtoisie.

Les dames à leur tour demandent conseil à Ermengaud; voici leur requête: « Messire Matfre, puisque vous êtes l'homme le plus loyal envers les dames et envers l'amour que nous connaissons, que vous vous êtes acquis sous ce rapport une telle réputation que maintes dames de mérite ont reçu de vous d'excellents conseils... Nous vous supplions humblement de nous apprendre la conduite que nous devons tenir dans le *domney*, afin de nous mettre à l'abri des railleries et des insultes des amants fourbes, déloyaux et moqueurs, et de ne pas encourir le blâme du monde par des façons d'agir condamnables.»

Ermengaud fait immédiatement droit à leur requête et leur conseille entre autres choses de se bien parer, d'avoir de belles manières, soit dans leur maison, soit dans les rues, de n'aller jamais qu'en bonne compagnie, d'être gaies et courtoises, de ne point s'arrêter, en se rendant à l'église, avec les personnes qu'elles rencontreront, mais d'aller droit leur chemin, sans bruit et à petit pas. Sont-elles priées d'amour, elles ne doivent pas se montrer de mauvaise humeur contre celui qui les en prie, ni jeter les hauts cris, ni s'en plaindre à leurs maris. Les femmes qui font le plus de bruit en pareille occurrence, ne sont pas celles qui défendent le mieux leur honneur. Une dame doit toujours paraître douce et avenante, sans cesser d'être digne et réservée; elle obtiendra par là les louanges des peux, qui exalteront partout son mérite. Mais elle ne doit pas craindre de se montrer

hardie vis-à-vis des amants grossiers et discourtois; c'est un devoir pour elle de repousser courageusement leurs paroles outrageantes. Et non content d'accumuler conseil sur conseil, Ermengaud établit un curieux dialogue entre un amant déloyal et sa dame, et apprend à celle-ci les réponses qu'elle doit opposer à ses paroles malséantes.

Tel est en somme le traité d'amour des dames qui n'est pas aussi périlleux que son titre pourrait le faire craindre. Ermengaud y donne, au contraire, de bonnes leçons de morale. Il recommande en finissant aux fidèles servants d'amour d'aimer loyalement leurs dames, sans rien attendre d'elles de ce qui pourrait nuire à leur réputation, et de garder mieux que leur propre honneur celui de leur amie.

Ce traité se compose d'environ deux mille vers, qui sont l'œuvre d'Ermengaud; mais ce nombre est considérablement augmenté par les emprunts qu'il fait à divers troubadours. Il ne néglige jamais de les nommer. Aussi est-ce bien à tort que Raynouard (T. V. du *Ch. des poés, orig. d. troub.*) l'accuse de plagiat, en disant qu'il ne fait pas connaître les sources d'où il tire certains passages de son traité. Il lui impute notamment d'avoir cité, sans les nommer, deux couplets, l'un de Bernard de Ventadour, *Amors m'a mes en soan*, et l'autre de Gaucelm Faidit, *Amicx quan se vol partir*. Matfre fait précéder le couplet du premier des deux troubadours de ces mots: *D'aquesta razo dieys .1. jorn, iratz Bernat de Ventedorn*; et celui du second de ceux-ci: *E per so dieys Gaucelmps Faidit, qu'en saub les bes els mals grazir*. L'accusation de plagiat est donc mal fondée.

Si les poésies des troubadours s'étaient perdues, le *Perilhos tractat* suffirait, avec les textes nombreux qu'il contient, pour nous faire connaître leur littérature galante. Nous avons déjà nommé quelques-uns des troubadours qui y sont cités; voici les noms des autres avec l'indication du nombre de couplets que leur emprunte Ermengaud: Aimeric de Sarlat, 1. — Arnaud de Maruelh, 6. — Azémar de Rocaficha, 3. — Bernard de la Font, 1.—Bernard de Prades, 1.—Bernard de Ventadour, 9.—Bernard Martin, 1.—Bérenger de Palasol, 2 — Brunet de Rodez, 6. — Cadenet, 1. — Deudes de Prades, 3. — Ermengaud Pierre, 2. —Gaucelm, 1 .— Guillaume de Bergedan, 1 .— Guillaume Magret, 1 — Guillaume de Cabestaing, 2. — Guillaume de Bussignac, 2. — Guillaume de St.-Didier, 1. — Guillaume Azémar, 1. — Guiraud d'Espagne, 1. — Guiraud de Quintignac, 1. — Garin-le-Brun, 3. — Hugues de la Bachèlerie, 1. — Geoffroi Rudel, 1. — Guillaume de Montagnagol, 1. — Pons de Capduelh, 2. — Pierre Raimond 3. — Perdigon, 2. — Pierre de Cols, 1 .— Peyrols, 3. — Pierre Cardinal, 3. — Pierre Roger, 2. —Pistoleta, 1. — Raimond Jourdan, 2.— Rigaud de Berbesil, 2.

Ermengaud cite, en outre, des couplets de plusieurs poètes anonymes; il en cite aussi un de sa composition et un autre adressé par un français, qu'il ne nomme pas, à Thibaut, roi de Navarre. Le nombre total des couplets cités est de cent soixante-sept, et celui des troubadours, y compris Matfre lui-même et Thibaut, roi de Navarre, de quarante-huit. Le poète favori d'Ermengaud est Aimeric de Peguilain, dont il cite dix-neuf couplets. Sa prédilection est bien justifiée par le talent de celui qui en est l'objet. Il suffit, pour s'en convaincre de lire sa jolie chanson dialoguée qui commence par ce vers.

Domna per vos estauc en gran tormen (1)

1 - RAYNOUARD III, 425 — *Parn. occit.* 170.

et sa tenson avec Elias d'Uissel.

N'Elias conseil vos deman. (1)

Rimbaud de Vaqueiras et Pierre Vidal, deux éminents troubadours, occupent aussi une large place dans le traité. On y trouve sept couplets de chacun d'eux, choisis parmi leurs meilleures pièces.

Tous les troubadours cités, à l'exception de Pierre Ermengaud et de Matfre lui-même, sont antérieurs à la seconde moitié du XIII^e siècle. C'est pour cela que l'auteur qui n'écrivait qu'à la fin de ce même siècle, les appelle anciens troubadours, *antic trobador*. Mais, comme on a pu le remarquer, il ne cite pas tous les anciens poètes renommés; on cherche vainement dans le traité les noms d'Arnaud Daniel, *fra tutti il primo*, comme le dit Pétrarque dans son *Triomphe d'amour*, de Giraud de Borneil, de Rimbaud d'Orange, de Blacatz, etc. L'obscurité qui règne dans les compositions d'Arnaud Daniel, l'afféterie de Rimbaud, le dévergondage de Blacatz peuvent expliquer leur exclusion. Mais nous avons plus de peine à comprendre celle de Giraud de Borneil, appelé par ses biographes le maître des troubadours, et vanté par Dante pour sa rectitude (2). S'il se laissa, d'abord, aller au mauvais goût de son siècle en se faisant un mérite de l'obscurité, il renonça plus tard au trouver obscur, *trobar clus*, et composa des chansons en vers faciles que tout le monde pût comprendre, et que les bachelettes pussent, suivant son expression, chanter à la fontaine. Giraud est d'ailleurs, comme Matfre, un poète moralisateur. Celui-ci devait donc apprécier son caractère, et estimer, comme tous ses contemporains, son talent pour les vers. Mais le ton de Giraud est presque toujours noble et élevé. C'est peut-être pour ce motif que Matfre qui écrivait pour des lecteurs ignorants, et à une époque où les pastourelles avaient remplacé les pièces lyriques, n'a rien trouvé à citer dans les quatre-vingt-dix pièces environ de ce troubadour, dont plusieurs sont des satires et des sirventes sur les croisades.

1 - RAYNOUARD, III, 22.

2 - Beltram di Bornio le armi, Arnaldo Daniello lo amore, Geraldo di Bornello la retitudine.

Dante, De vulg. eloq., II.

Les troubadours de Béziers, Raimond Gaucelm, Bernard d'Auriac, Jean Estève (1),

Guillaume Moine, contemporains d'Ermengaud, ne devaient pas figurer dans un traité, où ne sont cités que les anciens troubadours. Nous faisons cette remarque, afin qu'on ne soit pas tenté d'attribuer leur exclusion à un sentiment de jalousie. Ils n'ont, d'ailleurs, composé qu'un très petit nombre de couplets du genre de ceux que rapporte Ermengaud.

IX

Les rubriques qui suivent le *Perilleux traité*, contiennent, comme nous l'avons déjà dit, l'énumération des qualités nécessaires au *fin amador*, qui sont écrites sur les feuilles de l'Arbre de la science du bien et du mal. Ces qualités sont:

1° La générosité, *Amors vol que hom larcx sia*;

2° La hardiesse,

.... Non val ges un bec de gant
Enamoratz ses ardimen.

1 - Nous plaçons ici une tenson de Jean Estève avec le troubadour Jutge, que nous avons omise dans notre Etude sur les troubadours de Béziers. (Bull. *de la Soc. Arch. de Béz.*, 2° série, I, 83.)

Duy cavayer an preyat lonjamen
Una dona qu'es bela res e pros
Et us es ricx, manens e poderos,
E l'autre deu may de .c. marcs d'argent;
Pero cascus la ser a son poder;
E car sabetz cals es lo dretz ol tortz,
Jutjatz cal deu aver la don enans,
E jutjatz dreg, quel jutjamens es grans.

Ieu no fas ges volontier jutjamen;
Mas, ges aquest non es tant perilhos
Qu'ieu mi dupte, pus que say las razos,
Ans lo laray, n'Esteve, lialmen:
La dona deu per razon retener
Aquel que deu, car fa major esfors,
Quel don e met en suefre jois tant grans,
El ric no vol may lo brut el bobans.

Trop avetz dig, Jutje, gran falhimen,
El jutjamen non es lials ni bos,
Car prezatz mays l'endeutat el cochos
A la dona que lo ric nil manen.

Ayso coment auzatz vos mantener ?
C'om endeutat tras pietz quo s'era mortz,
E ieu say o be, a passat .III. ans,
E de vos cre c'o sabes miels dey tans.

Ieu prezi mays, n'Esteve, per mo sen
Home coytos, plazen et amoros,
Sitot nos pot fayre grans messios
Que no fay ric home desconoissen,
E dona deu lo cortes retener,
Car en luy es jois e chans e deportz,
E, sitot deu, nol camia sos talans,
Et al ric platz cobezeza et enjans.

Jutge, ben greu vos farai enten den
Neguna res que sia dretz ni razos,
Con pot esser alegres ni joyos
Sel que deu tant que totz lo van seguen
E fan l'adoncx en se dos cors aver,
L'autre semblans non es res mas conortz;
Mas lo ric pot esser leu fis amans,
Per quel pretz mays a la dona mil tans.

No pot amar, n'Esteve, veramen
Negun ricx hom, per la fey que dey vos !
Sabetz per que ni cal es l'ochaysos,
En l'aver ten lo cor el pessamen,
E sapchatz be d'aqui nol pot mover;
Mas sel que deu es ab pensar estortz,
Can ve si dons ni pot far sos comans
El cuy'aver mais quel pestres Joans.

A mo senhor n'Ebles fassam saber,
Jutje, nos duy, cals es nostre descort,
Et el dir n'a aco quel n'er semblans,
Qu'el sap d'amor los trebalhs els afans.

Ayso vuelh ieu, n'Esteve, en el voler,
C'a mo senhor en Ebles sia l'acortz;
Mays yeu volgra c'ab lieis fos en Joans,
Car aquel sap s'es vertadiers mon chans.

3° La courtoisie, la vertu chevaleresque par excellence;

4° L'humilité, qui avance plus que l'orgueil les affaires d'un amoureux;

5° Le *domney*; cette expression très usitée au moyen-âge est aujourd'hui intraduisible. Les trouvères disaient *dosnoi*, *dosnoient*; ils disaient aussi *dosnoyer*. C'était l'art de courtiser les dames d'après les règles de la chevalerie. Les autres qualités sont la gaieté, *allegransa*; le *retenement*, expression à laquelle Ermengaud donne un double sens; il ne s'agit pas seulement de réserve et de retenue, mais aussi de l'obligation imposée au *fin amador* de graver dans sa mémoire, pour en tirer profit, toutes les belles choses qu'il entend; enfin la politesse, la prouesse et la loyauté. C'était là dans toute sa perfection l'amour chevaleresque. Mais dans la société galante du moyen-âge, le *domney*, espèce d'amour platonique, se changeait quelquefois en une affection d'une autre nature. - Ermengaud trouve le remède à cet état de choses sur la feuille de l'Arbre de la science du bien et du mal, qui porte gravé le mot *matremoni*. C'était au point de vue de l'amour chevaleresque une conclusion vulgaire. L'auteur la justifie par un exemple célèbre, tiré des fastes de la galanterie, où l'on voit qu'Elidus, fils du comte Maninus, après un long *dosnoient*, où il montra toutes les qualités d'un amant désintéressé, prit pour femme Sèreène, sa douce amie, fille du roi de Tubie (1) .

1 - Ermengaud a déjà mentionné dans le *Perilhos tractat* le roman de Serena et d'Elidus.

L'antagonisme existant entre le mariage et l'amour chevaleresque une fois concilié, Ermengaud traite longuement de l'union de l'homme et de la femme, telle qu'elle est établie par l'Eglise. Il fait de l'obéissance de la femme une condition du bonheur des époux. « Une maison, dit-il, où la femme est par son esprit supérieure à son mari, et où elle commande, penche inévitablement vers sa ruine. » Dans quelle intention et dans quel but doit-on se marier (1) ? On voit aux expressions dont se sert l'auteur pour exposer la doctrine de l'Eglise sur ce point délicat qu'il s'adressait à des disciples excessivement grossiers. Avec quelle personne doit-on s'unir par le mariage ? Ermengaud répond très sagement que les époux doivent être de la même condition sociale (2) . Il insiste ensuite sur les qualités physiques et morales qu'on doit rechercher dans la personne que l'on choisit pour épouse. Bonne femme, dit-il, fait bonne maison; femme folle la détruit. Il vaut mieux habiter avec des lions et des serpents une mesure que traverse la pluie que vivre dans un palais avec une femme folle, bavarde, méchante et querelleuse. Le mari doit être maître absolu dans sa maison (3); son cœur ne doit pas être accessible à la jalousie. Si sa femme est vertueuse, pour quelle raison serait-il jaloux ? Si elle ne l'est pas, il aura beau la garder, l'admonester et la frapper, il ne pourra la corriger. Plus il se montrera jaloux, plus elle cherchera à justifier sa jalousie; une femme fait volontiers ce que son mari lui défend.

Les citations de couplets de chansons provençales abondent dans cette rubrique comme dans celles qui la suivent, où l'auteur énumère les défauts contraires à l'amour des

dames. Ces défauts, qui sont les contre- parties des qualités du parfait amant, causent le malheur de ceux qui en sont atteints. Ne sachant pas user de l'umour, ils se plaignent des tourments qu'il leur fait endurer. Ermengaud sensible à leurs plaintes va leur donner plusieurs recettes pour guérir leur folie (4) . Veulent-ils se détacher d'une dame qu'ils aiment outre mesure ? Ils doivent examiner avec soin ses defauts physiques, et, si l'occasion s'en présente, les faire paraître au grand jour. Si la dame est boiteuse, qu'ils la fassent marcher, jaser, si elle parle mal, chanter, si elle a une voix fausse; rire, si elle a de vilaines dents. Si elle n'a point d'imperfection physique, leur imagination doit en créer; leur faire paraître bouffie celle qui est grasse, noire celle qui est brune, déguisée et fardée, celle qui est parée avec goût. Ermengaud désire surtout que l'amant puisse voir sa dame le matin, quand elle fera sa toilette, et même avant qu'elle l'ait commencée, parce qu'il est convaincu qu'il découvrira sur sa personne quelque défaut qui lui inspirera le degout et l'aversion. Le bon moine ne paraît pas se douter le moins du monde des dangers de son remède. Il indique ensuite au malheureux poursuivant plusieurs distractions qui lui feront oublier celle qui trouble son bonheur, telles que le jeu , la chasse, les tournois s'il est chevalier, s'il est clerc la lecture des traités sur la pénitence et le chant du Lutrin. Il lui donne aussi un traitement hygiénique propre à tempérer son ardeur amoureuse. Il lui recommande enfin de se séparer sans bruit de sa dame, de se méfier de ses larmes et de n'y voir qu'un artifice pour le retenir.

1 - Rubrique : AB QUAL ENTENTIO DEU HOM VENIR A MATREMONI ?

2 - Rubrique: AB QUAL PERSONA SE DEU HOM AJUSTAR DE MATREMONI?

3 - Rubrique: EN QUAL MANIEYRA CASCUS DEU TENER REGLADA SA MOLHER ?

4 - Rubrique: REMEDIS PER ESCANTIR FOLIA D'AYMADORS.

Puisque dans votre opinion, maître Ermengaud, il est si dangereux d'aimer les dames, pourquoi avez-vous si vivement conseillé aux chevaliers de s'enrôler sous la bannière de l'amour ? C'est lui-même qui met cette objection dans la bouche d'un interlocuteur. Il répond immédiatement qu'il y a temps pour tout, temps pour prêcher et temps pour rire et plaisanter; mais qu'en tout cas l'amour est une bonne chose, quand on en use bien et qu'il a le mariage pour but. Ce serait donc pour s'amuser qu'il aurait écrit tant de milliers de vers sur l'amour ? Evidemment non; c'est son érudition qu'il a voulu montrer à ses lecteurs, en remplissant son *Breviari* de citations tirées des poésies des troubadours. Mais quelle qu'ait été son intention, l'importance de son long traité n'en est pas moins incontestable. Les règles de l'amour chevaleresque, que les chansons des troubadours ne nous font qu'imparfaitement connaître, y sont très clairement exposées.

Dans aucun autre ouvrage de cette époque, ce côté curieux des mœurs du moyen âge ne peut être mieux étudié.

X

Les fruits de l'Arbre de la science du bien et du mal sont, suivant Ermengaud, les enfants (1) . Ces fruits sont ce qu'il y a de plus précieux au monde, car sans eux le monde n'existerait pas. Comment se fait-il donc qu'ils soient le produit d'un arbre auquel Dieu défendit aux premiers pères de toucher, Dieu, répond Ermengaud, ne voulut proscrire que les unions illégitimes; ceux-là seulement qui s'y livrent mangent du fruit de l'Arbre de la science du bien et du mal. Une longue glorification du mariage, dont l'auteur avait déjà montré l'excellence, termine le chapitre.

La dernière rubrique est consacrée à l'amour des pères pour leurs enfants. Elle n'est pas longue; cet amour est un sentiment si naturel qu'il n'a pas besoin d'être démontré. Il doit cependant avoir des bornes. Ce n'est pas aimer ses enfants que de fermer les yeux sur leurs fautes. Ermengaud veut qu'on les batte pour les corriger, et surtout quand ils sont encore jeunes, pour les habituer de bonne heure à la soumission. C'est, dit-il, l'avis de Salomon:

Perqu'es cocelhs de Salamo
C'om a la vergua no perdo;
Car nols ama d'amor fina
Qui nols te en disciplina.

On lit, en effet, dans le livre de la Sagesse (2): *Odit filium suum qui parcit virgæ*. Le troubadour Olivier a traduit cet axiôme, qui était sans doute très populaire de son temps:

Cel que perdona sas vergas
Per cert adzira sos efans.
Ai qual merce.

1 - Rubrique: DEL FRUG QUE NAYS DE L'ARBE DE SABER BEN MAL, LE QUAL ES FILHS E FILHAS.

2 - Cap. XIII, 5, XXIV, 2.

Ermengaud menace des peines éternelles les pères qui ne suivent pas la règle de Salomon (1), et les représente armés de l'épée de la négligence avec laquelle ils coupent la branche de l'Arbre symbolique qui porte écrit sur ses feuilles l'amour des enfants.

Telles étaient les mœurs de cette époque reculée. Le sceptre des rois était une verge de fer avec laquelle ils frappaient leurs sujets; les papes à leur tour fustigeaient les rois avec l'arme de l'excommunication; les grands seigneurs fouettaient leurs vassaux qui ne traitaient pas avec moins de dureté leurs hommes liges; les maris battaient leurs femmes; les pères leurs enfants. Depuis longtemps, les verges sont tombées des mains des rois, des papes, des seigneurs grands et petits, et même, mais non pas sans exception, de celles des maris. Mais la règle de Salomon à l'égard des enfants est restée en vigueur jusqu'au commencement de ce siècle. Elle n'est pas encore abandonnée dans les campagnes. Dans les villes au contraire et parmi les classes élevées, les pères n'ont plus dans leurs mains que l'épée émoussée de la négligence. Ils croient d'autant plus aimer leurs enfants qu'ils se montrent plus indulgents; ils rient, comme le dit fort bien Ermengaud, de leurs folies, et pensant avoir tout fait pour leur bonheur, s'ils leur laissent de grandes richesses:

Ans riso de lor fadasas,
E pesson de grans riquezas
E de grans terras amassar
De quels puesco be ricx laissar.

Ce sont les derniers vers du *Breviari*. La langue en a vieilli; mais l'observation qu'ils contiennent est aussi juste aujourd'hui que du temps d'Ermengaud.

1 - Henri IV voulait qu'on appliquât la règle de Salomon à l'éducation du jeune Dauphin, qui fut depuis Louis XIII, comme on peut le voir par la lettre suivante qu'il adressait à Madame de Montglat, sa gouvernante: «Madame, Je me playns de ce que vous ne m'avez pas mandé que vous ayez foueté mon fils; car je veux et vous commande que vous le fouetez toutes les fois qu'il sera opyniatre, ou fera quelque chose de mal, sachant bien par moy-mesme qu'yl n'y a ryen au monde qui luy face plus de profyt que cella, ce que je reconnoy par espérience m'avoyre profité; car estant de son age, j'ay esté fort foueté; c'est pourquoy je veux que vous le fassiez; ce que vous lui ferez éntendre. Adieu, Madame de Montglat, etc. »

Dans l'analyse qu'on vient de lire, nous avons à peu près inventorié tout ce que contient le *Breviari d'Amor*. Sans revenir sur notre appréciation de chacune de ses parties, nous remarquerons le silence d'Ermengaud sur les noms des auteurs dont il a imité et peut-être traduit les ouvrages. Le *Breviari* n'est pas, en effet, une œuvre d'invention. Ermengaud a mis à contribution, pour le composer, toutes les *Sommes* et *Specula* antérieurs et notamment celui de Vincent de Beauvais, qui n'est lui-même qu'une reproduction plus savante des connaissances scientifiques acquises dans les siècles précédents. Gautier de Metz déclare franchement dans le prologue de son *Image du Monde*, que son ouvrage n'est qu'une traduction du latin (1); mais il ne fait pas plus connaître qu'Ermengaud les sources où il en a uisé les éléments.

1 -...gens m'en...

Que de latin en romans mis
Des sens de clergie aucuns biens
Dont maintes gens ne savent riens
Qu'en romans puissent ce entendre
Qu'en latin ne pussent aprendre....

L'usage, à cette époque, autorisait ces sortes de plagiat. On nommait les auteurs anciens, quand on citait leurs ouvrages; mais on taisait le plus souvent les noms des modernes ou des contemporains. Dante lui-même en a usé ainsi à l'égard de Pierre Lombard, à qui il a emprunté sa définition de l'espérance (1) .

Nous avons remarqué dans le *Breviari* un grand nombre de citations d'auteurs anciens, sacrés et profanes, latins, grecs et arabes. Ermengaud a-t-il pris ces citations dans les livres de ces auteurs, ou ne les a-t-il faites que d'après les autres encyclopedistes ? Rien ne nous autorise à l'accuser d'un plagiat, qu'il nous serait impossible de prouver. Mais nous regrettons de ne pas trouver dans son poème cette déclaration que nous avons remarquée dans le prologue du *Speculum*: . Quant à nous, dit Vincent de Beauvais, nous citons par nous-même, ou après avoir vérifié les textes, et non d'après les autres. Nous indiquons l'ouvrage et l'auteur que nous citons, et nous le transcrivons fidèlement nous-même ou par la main de nos copistes.»

Le *Breviari* a été plutôt jugé sur son étendue que sur ce qui s'y trouve en réalité. On l'a considéré généralement comme une encyclopédie des connaissances de l'époque (2). Tel est le jugement de M. Frédéric Diez.

1 - Définition de Pierre Lombard: *Est spes certa expectatio futuræ beatitudinis, veniens ex Dei gratiâ et meritis præcedentibus.*

Liber III, dist. 26.

Définition de Dante:

Speme, diss'io, é uno attender certo

Della gloria futura, che produce

Grazia divina e precedente merto.

Parad. XXV, t. 23.

2 - M. Mary-Lafon voit dans le *Breviari*, où l'on ne trouve pas une seule ligne sur les mathématiques, un *tableau poétique des sciences exactes au XIIIe siècle.*

Hist. du Midi de la France t. II, p. 321 et 326,

Raynouard est moins absolu; c'est, selon lui, une espèce de *compendium* des principales connaissances naturelles, philosophiques et scientifiques du XIII^e siècle, entremêlé d'histoire sainte et de théologie (1). Cet auteurs s'est plus rapproché de la vérité. Nous ne pouvons, cependant, nous ranger tout-à- fait de son opinion; il nous suffira, pour justifier la nôtre, de montrer ce qui manque au *Breviari*, et ce qui devrait s'y trouver, pour que le titre même restreint d'encyclopédie ou de *compendium* pût lui être attribué. Ces lacunes sont nombreuses. Nous n'y trouvons rien, d'abord, sur la grammaire, la dialectique, la rhétorique, la musique, la géométrie, l'arithmétique, la jurisprudence civile et canonique, connaissances dont Maître Pierre de Corbiac fait parade dans son Trésor. (2) Nous y cherchons vainement ensuite quelques notions sur l'art de la guerre, l'art nautique, la médecine, la politique et l'architecture, qui remplissent de longs chapitres du *Speculum doctrinale* de Vincent de Beauvais. La métaphysique et la philosophie y font aussi presque complètement défaut. Il en est de même de la géographie, dont l'étude était, du reste, fort négligée au XIII^e siècle, ainsi que de la chronologie et de l'histoire.

On ne peut, cependant, pas faire à Ermengaud un reproche de ces omissions. En lisant son poème, on voit qu'il n'a pas eu le dessein d'écrire une encyclopédie. C'est de l'amour seulement, et d'abord de l'amour du par les créatures au créateur, qu'il a voulu s'occuper. Pour réveiller ce sentiment dans des cœurs grossiers, il a fait un tableau des merveilles de la création, et écrit accessoirement quelques vers sur la cosmographie. Il n'a en général emprunté des connaissances de son temps que ce qui rentrait plus particulièrement dans son sujet, et ce qui lui a paru plus approprié à l'intelligence de ses lecteurs. Les mathématiques, l'art nautique, l'art de la guerre, etc., ne pouvaient trouver place dans un ouvrage de ce genre. Ces connaissances auraient d'ailleurs rebuté ceux que l'auteur voulait instruire et moraliser. Il devait, pour ce dernier motif et à plus forte raison, passer sous silence la nécromancie, la géomancie et toutes les sciences occultes, quoiqu'elles fussent au moyen-âge l'objet de l'engouement général.

1 - *Lexique roman t. I. p 515.*

2 -.... En totas las VII ars soi; assatz conoissens.
Per GRAMMATICA sai parlar latinamens,
Declinar et construire e far derivamens.....
Per DIALECTICA sai arrasonablemens
E paubar e respondre e falsar argumens.....
Per RETORICA sai per bels affaitamens
Colorar mas paraulas o dir adautamens.....
De Ley ni de Decretz n'ai apres anc granmens.....
De MUSICA sai yeu tot aondosamens
Catre sos principals en catre sotzjazens.....
D'ARISMETICA sai totz los acordamens.....

De GEOMETRIA sai tan dels mezuramens
C'un basto en mon ponh, si m'estau en jazens
Mezuri las tors autas e los grans bastimens,
E sai proar triangle e quadrangl' eissamens.
(V. 551 et suiv.)

L'amour des créatures entre elles, représenté par l'Arbre de la science du bien et du mal, remplit les autres parties du poème. *Le Perillos tractat* est entièrement consacré à l'amour dont Ermengaud explique et développe longuement la théorie dans les chapitres subséquents.

Ne cherchons donc pas pour ce poème un autre titre que celui que l'auteur a lui-même choisi. Ce titre lui convient mieux que ceux de *speculum*, *trésor*, *opus majus*, ou autres aussi prétentieux, fort en usage de son temps. Le mot: *Breviari* est parfaitement adapté à un ouvrage où domine l'idée religieuse, et celui qui le suit ne l'est pas moins bien à la synthèse que l'auteur s'est proposé de développer et d'expliquer. Nous avons montré qu'il n'a négligé aucune partie de cette synthèse, et que toutes les branches de son Arbre d'amour ont trouvé leur place dans son poème, sans qu'il en ait élagué aucune. Tout ce qu'on pourrait lui reprocher, ce serait la longueur de ses développements. Mais le même reproche devrait être adressé à tous les écrivains de son siècle, jaloux comme lui de montrer leur érudition. C'était alors chose si rare que l'érudition, qu'il faut excuser l'amour propre qu'elle donnait à ceux qui l'avaient péniblement acquise, et leur savoir gré du legs qu'ils en ont fait aux siècles suivants. Malgré ses longueurs et d'autres défauts qu'on pourrait y relever, *le Breviari d'amor* n'en est pas moins une des œuvres les plus importantes de la littérature provençale. C'est aussi un curieux monument de la langue littéraire des troubadours, au moment où commence sa décadence. Nous l'examinerons sous ce dernier rapport en nous occupant de sa forme.

*

DEUXIEME PARTIE

NOS OBSERVATIONS SUR LA FORME DE L'ŒUVRE D'ERMENGAUD AURONT UN TRIPLE OBJET:

- 1° SA LANGUE;
- 2° SON STYLE;
- 3° SA VERSIFICATION.

1. DE LA LANGUE DU BREVIARI. — C'est la même que celle que les troubadours s'étaient formée et qu'ils avaient en quelque sorte immobilisée dans leurs poésies. Les formes grammaticales sont identiques; les mêmes règles sont suivies.

Deux langues d'une origine commune, différant surtout sous le rapport de l'élégance et de la correction, existaient dans le Midi au moyen âge. L'une était la langue littéraire, presque exclusivement consacrée à la poésie. Tous les troubadours s'en sont servis, à quelque contrée qu'ils aient appartenu. De légères différences, qu'une observation minutieuse pourrait découvrir dans les vers de certains d'entre eux, surtout dans ceux des derniers venus, ne permettent pas d'y voir une langue particulière. L'autre était la langue parlée qui se fractionnait sans doute, alors comme aujourd'hui, en nombreux dialectes. (1) La règle de la déclinaison à deux cas, si longuement exposée dans les grammaires provençales de Raimond Vidal et de Gaucelm Faidit, n'y fut peut-être jamais rigoureusement observée. A défaut de texte plus ancien, nous pouvons citer la Chronique de Mascaro de Béziers, écrite vers 1348, où l'on ne trouve aucune trace de cette règle. Les sujets ou nominatifs singuliers n'y reçoivent pas le s final, qui sert au contraire à y marquer les nominatifs pluriels. Cette règle est cependant suivie dans les *Fleurs du gai savoir*, qui sont de 1356, d'une date par conséquent postérieure. Elle l'est aussi dans quelques poésies du XIV^e siècle publiées par M. le docteur Noulet de Toulouse. Elle était donc bien connue quand Mascaro rédigeait sa Chronique. Mais comme il l'écrivait dans la langue parlée, il n'y observait pas une prescription qui ne s'appliquait qu'à la langue littéraire; d'où nous pouvons conclure que les deux langues ont existé simultanément, chacune avec sa syntaxe et sa destination particulières. Elles restèrent distinctes tant que fut en l'honneur la poésie provençale, ou plutôt la poésie lyrique qui, destinée aux Seigneurs, dédaignait les expressions triviales de leurs serfs, et

évitait les incorrections de leur patois.

1 - On peut conjecturer d'un passage de *la* grammaire de Raimond Vidal de Bézaudun (*Las rasos de trobar*) composée au XIII^e siècle l'existence à cette époque de plusieurs dialectes. On y lit en effet que les idiomes méridionaux les plus naturels et les plus réguliers sont ceux de la Provence, du Limousin, de la Saintonge, de l'Auvergne, et du Quercy, dont le grammairien ne fait qu'une seule langue qu'il appelle Limousine. Il en recommande l'emploi à tous ceux qui veulent *trouver*; car, dit-il, les chansons composées dans cette langue jouissent d'une plus grande autorité que celles qui le sont dans toute autre. *Per qu'ieu vos dic que totz hom que vol trobar ni entendre deu aver fort privada la parladura de lemozin.*— Guessard, *Gramm. prov.* 2^e ed. p. 71.

Bernard de Ventadour, un des meilleurs et des plus anciens troubadours, était du Limousin. ce sont, sans doute, ses chansons qui placèrent dans une aussi grande estime la langue de ce pays.

Mais, à la fin du XIII^e siècle, quand cette poésie de cour n'ayant plus de dames à chanter commença à décliner, la langue châtiée, qui avait été son instrument, s'altéra peu à peu, et admit dans son vocabulaire des expressions et des tournures de la langue parlée, avec laquelle elle devait finir par se confondre. Il s'y glissa aussi des mots français, dont le nombre est allé en augmentant depuis cette époque (1).

Le poème d'Ermengaud a été composé au moment où commence cette transition. Il est écrit dans la langue littéraire; mais on y remarque plusieurs expressions empruntées à l'idiome populaire et presque toujours à celui de son pays. Nous relèverons les suivantes:

1° ADIETAR, mettre à la diète; ce mot qui ne se trouve ni dans le Lexique roman de Raynouard, ni dans le Glossaire occitanien de Rochemure, présente un exemple, entre mille, d'un verbe formé au moyen d'un substantif par la vive imagination des paysans méridionaux.

2° GARRA, jambe, jarret; Raynouard et Rochemure donnent ce mot, mais avec un seul exemple tiré du *Breviari*:

Garde se que mal non dia,
Quar autramen gran drech seria
Qu'om li ne trenches la garra.

On le trouve cependant au vers 8553 de la Chronique des Albigeois. *Garra*, qui vient du bas-breton, *garr*; *gar*, appartient au langage populaire. Il ne s'emploie aujourd'hui que pour désigner le jarret des animaux de boucherie, uno garro ou *un garrou de poucel*, de

moutou, un jarret de porc, de mouton.

3° ILHAUCES, éclairs;

Ilhauces se fan en l'aire
De vapor de terramaire.
V. 6189-90.

1 - Raimond Vidal, dans sa grammaire, reproche à Bernard de Ventadour d'avoir écrit *amis* pour *amics*, et se plaint en ces termes de l'introduction de *mots* français dans la langue limousine: *Pois vos dic que tuit cill que dizon amis per amics.... maintenir per mantener, et retenir per retener, tut fallon, que paraulas son franzezas, et non las deu hom mesclar ab Lemozinas, aquestas ni negunas paraulas tiaisas.*
Las Rasos de trobar, 85.

Cette expression qui ne se trouve pas dans les dictionnaires de Raynouard et de Rochemont fut, sans doute, peu usitée dans la langue écrite. Les troubadours et Ermengaud lui-même se servent du mot *lamp* venu du latin *lampas*.

Tramet Dieus soven en terra...
Lams e fozer e tempesta...
Breviari.

On emploie le mot *lamp* dans beaucoup d'idiomes méridionaux parlés aujourd'hui. Mais à Béziers on se sert de l'expression d'Ermengaud légèrement modifiée; on dit *iglauses* au lieu de *ilhauces*; nous trouvons *Ihiauces* dans une chronique biterroise du XIV^e siècle (1). Les différentes formes de ce mot paraissent dériver du mot grec ... soleil ou du latin *elucere*.

4° DESSI DESSA; ces expressions usitées aujourd'hui sont un emprunt fait par la langue du midi à celle d'Outre-Loire.

5° ISSALOT, Vent du sud-est;

Maestre, Ponent e Labeg
Mieg jorn, *Issalot*, VIIT. son dreg.
Breviari, v, 6100-1 .

Les formes de ce mot sont dans le vieux catalan *Axaloc*, dans l'espagnol *Sirocco*, en italien *Scirocco* (2) et *Scilocco*, en français *Siroc* (Dict. de l'Acad.), en provençal *Eissero*. Raymond Feraud ou Feraldo, troubadour provençal de la fin du XIII^e siècle, dans son poème de la vie de Saint- Honorat.

1 - *Chronique consulaire de Mercier et Régis*; Bulletin de la Soc. arch. de Béziers, III, 93.

2 - Ménage dérive *Scirocco* de l'arabe *Schorouk* qui signifie le lever du soleil. D'autres le font venir de *Syriacus*, parce que le *Scirocco* vient de la Syrie, qui est au sud-est de l'Italie.

de Lérins, se sert pour désigner le même vent des mots *Siroc* et *Eyssiroc*:

Siroc e Labech feron mala tempesta....
Tempesta d'Aquilon, *Eyssiroc* e Labech...

Issalot qui est une altération évidente de *Siroc* ou *Sirocco* s'est conservé dans l'idiome biterrois avec le changement du t final en p, *Issalop* au lieu de *Issalot*.

6° GREPIA, crèche,

Et en la *grepia* fo pauczatz.
V. 12640.

Cette expression existe encore aujourd'hui dans l'idiome biterrois d'où Ermengaud l'avait prise probablement; nous l'avons vainement cherchée dans les poésies des autres troubadours où l'on trouve *gripiera*, *crepcha*, *crepia*, *crupia*, et dans les dictionnaires de Raynouard et de Rochemore.

7° Enfin *crotz* pour *cortz*, cour; c'est encore une expression de la langue parlée qui n'a pas encore entièrement disparu du patois de Béziers où l'on appelle *Crouz del rei* les vieilles prisons (démolies depuis peu) établies à l'ancienne Cour du roi.

Une autre preuve de l'influence de la langue parlée pourrait se tirer de l'emploi de la lettre *b* au lieu de la lettre *v* dans quelques vers du *Breviari*. En voici deux exemples pour le même mot:

Berbena las nafras sana
V. 7071.

Qui fai capel de *berbena*.
V. 7081

Les troubadours écrivent les uns *vervena*, les autres *verbena*, qui est la forme latine.

C'est la prononciation de son pays, où tous les v se prononcent b que reproduit Ermengaud en écrivant *berbena*.

Nous trouvons quelquefois aussi dans les pages du *Breviari* l'article masculin singulier *le* au lieu de *lo*, qui est le seul article roman comme le dit Gaucelm Faidit dans le *Donatz proensals* (1). Raynouard qui dans sa grammaire de la langue romane n'admet que ce dernier article donne ensuite le premier dans le résumé de cette grammaire qui précède son Lexique roman. L'article *le* n'a jamais été employé par les troubadours de la bonne époque. Ce n'est que dans les *Fleurs du gai savoir*, composées en 1356 que nous trouvons l'article *le* pour le nominatif singulier du genre masculin et *lo* pour l'accusatif du même genre distinction qui n'est jamais suivie dans le *breviari*. Les deux articles y sont employés indifféremment comme sujets ou comme régimes. Nous avons inutilement cherché l'article *le* dans la Chronique biterroise de Mascaro écrite comme nous l'avons déjà dit, vers 1348, et dans celle de Mercier et Regis qui commence vers cette époque et s'étend jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle. Aujourd'hui on n'emploie à Béziers que l'article *lo*, qui se prononce *lou*. L'article *le* avec un accent aigu est du pays toulousain; il appartenait sans doute à la langue parlée dans cette contrée au temps des troubadours. C'est pour cela qu'à l'époque de la décadence de leur poésie il a pu usurper la place du véritable article roman. Mais il nous est difficile d'expliquer autrement que par l'ignorance des copistes sa présence dans le poème d'Ermengaud.

1 - Lo nominatus se conois per lo si cum, lo reis es vengutz... l'accusatus per lo si cum, eu vei lo rei armat. p. 4.

S'il était possible de fixer la délimitation des langues comme celle des territoires, nous pourrions avec les idiomes méridionaux qui existent encore expliquer certaines différences que nous remarquons dans la langue littéraire des troubadours et montrer que ces différences ne proviennent que de la langue parlée dans le pays de chacun d'eux qui devait être à peu près la même que celle qu'on y parle maintenant. Ainsi dans le *Breviari*, sur lequel doivent porter nos observations, nous remarquons la suppression de la lettre n dans un grand nombre de mots, d'abord dans ceux qui commencent par la syllabe *con*, tels que *convidar*, *confessor*, *conservar*, *confors*, *confizar*, *consir*, *concebre*, *convent*, *confondre* etc., qui toujours y sont écrits *covidar*, *cofessor*, *cosservar*, *cofors* etc., ensuite dans les mots *enfan*, *pan*, *benvolensa*, *infern*, etc., qui deviennent *efan*, *pa*, *bevolensa*, *ifern*, et dans plusieurs autres. Cette suppression de la nasale existe encore dans l'idiome biterrois, et c'est de cet idiome que cette forme est passée dans la langue du *Breviari*. Nous l'avons remarquée aussi dans les œuvres de plusieurs troubadours du Haut-Languedoc en remontant de Béziers à Toulouse. (1) Il en est autrement pour les poésies écrites en Provence. On y rencontre presque toujours la présence de la lettre n dans les mots que nous avons signalés, par la raison qu'au moyen-âge comme aujourd'hui, on disait dans cette contrée *confessor*, *confizar*, *convent*, *enfan*, *pan*, *infern* etc., et non pas *cofessor*, *cofizar*, etc., etc.

La même observation s'applique à un grand nombre de mots de l'idiome biterrois et de la langue du *Breviari*, qui y prennent une triphongue là où ils n'ont qu'une diphtongue dans les divers idiomes de la haute et de la basse Provence. Ces mots sont les suivants: *Cadieira, premieira, lumneira, manieira, entieira, companhieira, dæchurieira, derrieira, requieira, bandieira* etc. etc., qui en provençal s'écrivent: *Cadiera, primera ou prumiera, maniera ou rmaneira* etc. Ces différences qui existent aujourd'hui peuvent être reconnues, à l'aide de la règle que nous avons posée, dans les poésies des troubadours languedociens et provençaux.

1 - Nous ne citerons qu'un exemple de ce fait, tiré de la Chronique rimée des Albigeois, dont l'auteur, quoiqu'il se dise citoyen de Tudela, fut probablement un habitant du comté de Toulouse, comme la remarqué Fauriel dans son Histoire de la poésie provençale (III, 146). Les vers que nous citons sont ceux par lesquels cet auteur flétrit la mémoire de Simon de Montfort tué sous les murs de Toulouse:

Si per homes aucire ni per sanc expandir
Ni per esperitz perdre ni per mortz consentir
E per mals cosselhs creire e per foc abrandir
E per baros destruire e per paratge aunir
.....
E per donas aucire e per efans delir
Pot hom en aquest segle Jeshu-Crist conquerir,
El deu portar corona et en cel resplandir.

Les désinences en *al, el, ol* et celles en *au, eu, oou* existaient pour les mêmes mots, au temps des troubadours, comme elles existent aujourd'hui (1). Mais dans la langue littéraire, on ne faisait guère usage que des premières. Ermengaud suit à cet égard l'exemple des autres troubadours. Ceux même du pays de Provence se servent peu des terminaisons en *au*.

Il y a cependant lieu de penser que ces dernières existaient seules, de leur temps comme aujourd'hui, dans la langue parlée de ce pays. Une chanson de Rambaud d'Orange, (2) où nous les trouvons plus fréquemment employées que dans les pièces d'aucun autre troubadour, nous fait présumer qu'il en était ainsi. Les deux derniers vers des six couplets et de la tornade de cette pièce ont leurs rimes en *aus*; l'on trouve parmi ces rimes les mots *aitaus, liaus, ostaus, coraus, maus, naturaus*. Ce n'est qu'un poète né ou résidant dans un pays où ces formes étaient usitées qui a pu les employer ainsi dans une même chanson. Rambaud d'Orange demeurait au château de Courtheson.

Le pronom relatif *lo* employé neutralement se change constamment en *o* dans les vers du *Breviari*:

Aissi o ditz Isidorus.....
E si o fay er benuratz.....

1 - Raimond Vidal dit dans sa grammaire que la désinence en *al* est plus régulière que celle en *au*: *Paraulas i a don hom pot far doas rimas, aissi com leal... Et pot hom dir qui si vol, liau.... Aissi trobam que o an menat li trabador mas li primier, so es leal, etc. son li plus dreig.* (*Las rasos de trobar*, 85) — Les désinences en *au*, *eu*, *oou*, sont usitées dans la Provence, le Gers, les Landes, le Béarn, une partie de l'Ariège et dans quelques contrées du bas Languedoc. Dans le haut Languedoc au contraire, à partir de Béziers et en remontant vers Toulouse, on ne se sert que des terminaisons en *al*, *el*, *ol*.

2 - *Assatz sai d'amor ben parlar.* RAYNOUARD, *Lexique roman*, 1, 324.

Cette forme est la seule usitée dans la contrée de Béziers, où l'on dit *ou farai*, *ou dirai*, et non pas *lou*, comme en Provence.

l, *y*, *hi*, à lui, à eux, à elle, à elles est aussi dans l'idiome biterrois la forme ordinaire du datif du pronom personnel *el*, *il*. Ermengaud s'en est souvent servi.

Les lecteurs du *Breviari* y remarqueront une orthographe souvent vicieuse, que nous avons du conserver. Mais, comme cette orthographe est probablement le fait des copistes, il serait injuste d'en faire un reproche à l'auteur. Nous relèverons seulement quelques incorrections dans son œuvre.

Aux vers 3577 nous trouvons écrit avec un *s* à la fin le substantif sujet singulier, *governayres*, qui suivant le *Donatz proensals* de Gaucelm Faidit n'aurait pas du recevoir cette addition. Ce substantif et les autres semblables ayant leurs désinences en *dor* et *dors* pour les autres cas du singulier et du pluriel, le *s* final n'est pas nécessaire pour distinguer le sujet singulier.

Gaucelm Faidit établit aussi dans sa grammaire que les substantifs de la première déclinaison, qui sont tous terminés en *a* au singulier, prennent un *s* à tous les cas du pluriel, et n'excepte de la règle que les mots *propheta* et *papa*. Nous lisons au vers 11214 du *Bréviari*,

Prophetas e patriarchas,

et au vers 11216,

Els evangelista, doctors.

Il aurait fallu mettre *propheta* et *evangelistas*.

Malvats (*Rasos de trobar*, 76) doit s'écrire avec le *s* final au nominatif et au vocatif singuliers, ainsi qu'à tous les cas du pluriel. Ermengaud, pour le besoin de la rime, viole cette règle au vers 3391,

De lur donc an lor malvestat
E non ges de Dieu li malvat.

Il l'observe au vers 3417,

Encaras son li traidor
Diable *malvatz*, peccador.

Il nous reste à signaler quelques solécismes provenus, sans doute, du patois des faubourgs de Béziers, qui se sont glissés dans le *Breviari*. Tels sont les mots *peses*, pieds au lieu de *pes*, *corsets*, corps au lieu de *cors diverses* au lieu de *divers*, *nozes*, noix au lieu de *notz*. Ce sont des violations évidentes des règles du *Donatz proensals* et de *Las razos de trobar*. *Divers*, *notz* sont indéclinables; *cors*, signifiant corps, à la différence de *cor*, cœur, l'est aussi; *pes* est la seule forme du pluriel de *pes*.

Les autres fautes que nous pourrions relever ne sont que de légères incorrections, comme en ont commises les meilleurs troubadours. R. Vidal, dans sa grammaire, (p. 52 et suiv.) en remarque plusieurs du même genre dans les poésies de Bernard de Ventadour, de Giraud de Borneil, de Peirol, de Folquet de Marseille, etc. Ermengaud, comme tous les auteurs de grands poèmes ne doit pas être jugé avec autant de rigueur. *Les fleurs du gai savoir*, comme nous le verrons plus loin, se relâchent beaucoup de leur sévérité pour les œuvres de longue haleine.

2. Du STYLE. Nous avons déjà remarqué que l'auteur du *Breviari* a voulu vulgariser la science répandue dans les encyclopedies latines, et la mettre à la portée des laïques qui ignoraient cette langue (1), et dont l'intelligence était, comme il nous l'apprend, fort bornée. Il fallait donc que son style fût familier et se rapprochât de la langue parlée par ses lecteurs, qu'il fût simple pour ne pas rebuter leur attention, et clair pour la captiver. Ce sont les trois qualités qu'il réunit. Il suffit pour comprendre son poème d'avoir quelques notions de la langue des troubadours, ou même seulement des idiomes modernes qui en sont provenus. Des textes romans connus il n'en est pas d'aussi aisé à traduire. Le *Breviari* ne ressemble nullement aux poésies lyriques du XIIe siècle, dont le sens n'est pas toujours facile à saisir; il ne ressemble pas surtout à celles où l'on employait les rimes ardues, *rimas caras*, ou qu'on écrivait dans le style obscur, *trobars clus*. Ces raffinements de la poésie artistique, qui affectait aussi les difficultés du rythme, ne furent jamais de mise dans les grands poèmes. Le *Breviari* est à la fois une instruction et une exhortation religieuses. Pour les rendre profitables, il fallait d'abord les rendre intelligibles. Elles le sont à peu près toujours. Il n'y a que l'exposition de l'*Arbre d'amour* qui laisse quelque peu à désirer sous ce rapport. Ermengaud lui-même l'a bien senti; car, après son explication en vers, il a recours à une paraphrase en prose. Mais, comme l'obscurité et l'embarras proviennent plutôt de la singularité des pensées que de leur expression, il n'est guère plus heureux dans sa seconde démonstration que dans la première. Dans les autres parties de son poème, les exigences du mètre et de la

rime ne sont jamais un obstacle à la clarté. Il écrit en vers comme il écrirait en prose, sans jamais rechercher le mérite de l'élégance et de la concision. Il a à son service un grand nombre de formules ou de chevilles qu'il emploie fréquemment soit pour compléter, soit pour terminer ses vers, telles que celles-ci: *Sez dubtansa — Ses falhir — Ses falhensa — Ses ganda — Per ver — Som par — So es clar — So m'es avis — Al miei veiaire — Segon los naturals escrigs — Enquaras devetz mais saber*, etc., etc. Cette dernière formule lui sert ordinairement de transition.

1 - Ainsi a fait Gautier de Metz dans son *Image du monde*. Il déclare dans les premiers vers que c'est *por laie gent qu'il romancie*.

Les répétitions abondent aussi dans le *Breviari*, quoique notre auteur déclare dans le vers suivant qu'il ne les aime pas:

El repetir no m'agrada.

Et que, dans son traité sur la prédication, il recommande aux orateurs chrétiens de ne pas trop insister sur ce qui est clair:

Non deu hom trop refricar
Majormen aquo quez es clar,

Quar d ome que trop refrica
Las paraulas, quan prezica,
Lo pobol s'enueia mout leu.

Malheureusement les hommes se sont toujours ressemblés; et au moyen-âge on n'avait pas meilleure vue qu'aujourd'hui pour découvrir en soi les défauts qu'on se plaisait à relever chez les autres.

Ermengaud répète souvent aussi les mêmes rimes, surtout quand ce sont des rimes *caras* ou difficiles, dont au reste il fait rarement usage. Ainsi, par exemple, il ne cite jamais *sanh Lucxs* à la fin d'un vers sans terminer le vers suivant par *benastrucxs*:

Mosenher sanh Lucxs
Evangelista benastrucxs,

Aux vers 12271 et 12272, le même mot est employé pour les deux rimes:

Per la qual se tenc non *digna*
De cocepicio tan *digna*,

Avec cette manière de procéder, il est facile de se tirer d'embarras.

3. DE LA VERSIFICATION DU BREVIARI. Nos observations porteront principalement sur sa métrique. Le poème est composé de vers d'un même rythme; ils sont tous de huit pieds, que les rimes soient masculines ou féminines; ce qui paraît une exception aux règles de la versification romane, où les vers de la dernière espèce ont un pied de plus que ceux de la première. Les *fleurs du gai savoir* qui, quoique elles aient été composées après que les troubadours avaient cessé de chanter, contiennent cependant les principales règles de leur versification disposent que le vers qui se termine en accent grave doit être augmenté d'une syllabe, si *fenia en greu, adoncx deu creisser le bordos d'una sillaba* (*Las flors del gay saber*) publiées à Toulouse en 1841, t.1. p. 100). Les vers terminés par un accent grave sont nos vers à rime féminine, ceux terminés par un accent aigu ou par une consonne sont nos vers à rime masculine. Remarquons en passant que l'accent grave roman, *greu*, n'a que le nom de commun avec le nôtre. Les dispositions des *Fleurs du gai savoir* sur cet accent et sur l'accent aigu se réduisent à ceci, que le vers à rime masculine a l'accent sur la dernière syllabe, et le vers à rime féminine sur la pénultième.

Le copiste du manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds français, 1601 (Olim 7619), que nous désignons par la lettre D dans notre notice des manuscrits, voyant dans le rythme du *Breviari* une violation des règles de la versification romane, a remanié tout le poème et a ajouté une syllabe aux vers à rimes féminines. Les autres manuscrits sont conformes au manuscrit A (Bibliothèque impériale, fonds français, n° 857) que reproduit notre édition. Quant à nous, nous avons pensé qu'Ermengaud avait voulu donner une valeur réelle aux finales *a* et *e* des vers terminés en accent grave; (voir notre notice des manuscrits, p. xiv). Mais la disposition des *Lois du gai savoir* n'en demeurerait pas moins violée. Ermengaud, cependant, l'observe dans sa chanson, *Dregz de natura comanda*. Ce premier vers est de huit syllabes, tandis que le vers suivant, *Dont amors pren naissemen*, qui se termine en accent aigu, n'en a que sept; il en est de même des autres vers de la chanson (1). Mais il faut remarquer que cette pièce n'a pas la même métrique que le *Breviari*. Les vers n'en sont que de sept syllabes. Or, dans toutes les pièces lyriques de ce genre, les vers à rimes féminines sont augmentés d'une syllabe.

1 - Raynouard (Ch. des poés. orig. des troub. v., 260) rapporte deux couplets de cette chanson, je ne sais d'après quel manuscrit. Le troisième vers de cette copie, *Qu'hom per befagz ben renda*, n'a que sept syllabes, et est faux par conséquent. Nous lisons sur une copie faite par de Rochemont.

- Qu'om benifag per ben renda.

Ce vers a huit syllabes comme les autres vers a rimes féminines de la chanson.

La même augmentation a lieu pour les vers de cinq et de six syllabes. Exemples:

Jam vai revenen
D'un dol e d'un'ira....

GIRAUD DE BORNEIL, *Rayn.* III, 306.

Quan la douss'aura venta
Deves vostre pais,
M'es veiaire qu'ieu senta
Un vent de paradis.

B. DE VENTADOUR, *Rayn.* III, 84.

Dans ces deux couplets (nous pourrions en citer un bien plus grand nombre) les vers à rimes féminines ont une syllabe de plus que ceux à rimes masculines. Mais cette augmentation n'existe pas dans les pièces lyriques dont les vers terminés en accent aigu ont huit syllabes. Exemples:

Quan vei la laudeta mover
De joi sas alas contral rai.

B. DE VENTADOUR, *Rayn.* III, 68.

A guiza de fin amador
Ab franc cor humil e verai.

ARNAUD DE MARUELH, *Rayn.* III, 225.

Lanquan li jorn son lonc en mai
M'es belhs dous chans d'auzelhs de lonh.

JAUFRE RUDEL, *Rayn.* III, 101.

Mon chant per auzel ni per flor,
Ni per neu, ni per gelada.

RAMBAUD D'ORANGE, *Rayn.* v. 404.

Nous ne connaissons pas de pièce lyrique, du rythme de celles que nous venons de citer, qui n'ait un nombre égal de syllabes pour les vers à rimes féminines et pour ceux à rimes masculines. Ermengaud (comme le fait avec raison observer le docteur Bartsch dans le *Jahrbuch für romanische und englische literatur, vierter band*, p. 423) a donc adopté pour son *Breviari* la métrique de ces pièces, et s'est servi pour un poème didactique d'une forme qui n'était usitée que pour les pièces lyriques. Dans les poèmes ou romans, en effet, quel que soit, le nombre des syllabes du vers à rime masculine, le vers correspondant à rime féminine en a toujours une de plus; tels sont pour les romans composés de vers de huit pieds: *Jaufre*, *Flamenca*, les *Oiseaux chasseurs* de Deudes de Prades, les *Quatre vertus cardinales* du même auteur, le *Libre de Senequa*, la *Vie de Sainte-Enimie*, l'*Évangile de Nicodème*, l'*Évangile de l'enfance*. Notre poème présente

donc dans sa métrique une singularité qui méritait d'être signalée. Il est extraordinaire que les *Lois d'amour* n'y aient pas remarqué cette exception à leur règle sur l'accent grave, alors qu'elles y relèvent l'absence du repos suspensif ou de l'accent aigu sur la troisième syllabe, destiné à le remplacer. On y lit en effet

«*Empero d'aquest accent gardar en bordo de VIII sillabas, can non. recep pauza suspensiva, non y fam gran forsa, cant es pauczatz en novas rimadas, majormen can son longas, com' al romans del Breviari d'amors* (t. 1. p. 136).»

Ce texte est un important témoignage à recueillir. Il prouve, en effet, concurremment avec le nombre de manuscrits qui existent encore (1), la vogue dont jouit en son temps l'œuvre d'Ermengaud.

1 - Nous n'avons décrit dans notre notice que douze manuscrits du *Breviari. M.* le professeur Ebert, dans un mémoire sur les manuscrits de la Bibliothèque de l'Escorial, qui intéressent l'histoire des langues et des littératures romanes, (*Jahrbuch für romanische und englische literatur, IV* 54-5) en signale un treizième, ainsi indiqué au catalogue de cette bibliothèque:

«*Arbol ó Breviario d' Amor, en que trata de la esplicacion del dicho arbol y sus propiedades, de la esencia de Dios, de los angelos buenos y malos, del cielo, de los signos, etc. etc. en rimas lemosinas por Messer Matfre, en el ano del nascimiento de J. C. de 1288, en vitelas, adorn de vinetas y oro; en fol en pasta encarnada, 5-1-3* ».

Les vers du *Breviari* ne riment en général que par assonances ou consonances, c'est-à-dire que les rimes n'en sont que suffisantes. On y trouve cependant un bon nombre de rimes riches ou léonines, comme les appellent les *Fleurs du gai savoir*. Elles n'étaient pas exigées dans les pièces de peu d'étendue; elles ne pouvaient donc pas l'être dans les romans et les nouvelles rimées.

Une grande latitude était laissée aux auteurs de ces compositions, qui les écrivaient en vers plutôt pour se conformer à l'usage que pour montrer leur talent de versificateurs. Cette indulgence s'étendait aussi aux hiatus. Mais tout ce que nous appelons hiatus n'était pas alors considéré comme tel. D'après les *Fleurs du gai savoir* cette faute n'existait pas, quand deux voyelles, dont la rencontre l'aurait causée, se trouvaient séparées par le repos suspensif; et, si ces deux voyelles étaient les mêmes, la faute était fort atténuée par cette circonstance du repos, qui faisait en quelque sorte un vers de chaque hémistiche.

Les mots d'un fréquent usage tels que *si, ni, qui, quo, so* pouvaient être placés au-devant d'autres voyelles, pourvu qu'elles fussent différentes. Exemples tirés du *Breviari*:

E si o fay er benauratz...

Ni an delieg en lur noïrir...
Doncx *qui* o pot far voluntiers...
Quo *es* quilh lauza trebalhat...
So es a dir rodan desotz...

Il en était de même des diphtongues *ay, ey, oy, uy, au, eu, iu, ou*. Elles pouvaient sans inconvénient être suivies de mots commençant par une voyelle, mais non pas d'autres diphtongues:

Elh *fay* aquel be que pot...
Quez el *deu* en passiencia.

Li, article nominatif pluriel pouvait aussi précéder une voyelle sans qu'il y eut hiatus, *li astre, li huelh, li enclutge, li amic, li arbre* etc.

Quar non sento ni pauc ni pro
Li arbre ni freg ni calor.

Mais cet article devait s'élider quand il se rencontrait avec un mot commençant par la même voyelle; il fallait écrire *l'image* et non pas *li image*. Les articles *lo* et *la*, nominatifs singuliers, s'éliidaient toujours au- devant des voyelles; on devait dire *l'amics* et non pas *lo amics*;

L'obra primieira de merce,

et non pas *la obra*.

Pour éviter l'hiatus, la conjonction *e* reprenait le *t* étymologique au- devant des voyelles. Les prépositions *a* et *o* et le pronom relatif *que* recevaient en pareil cas l'addition d'un *d* d'un *z* ou d'un *s*: *Az huels, ad amar,*

En l'an *quez* hom ses falhensa.

Ces consonnes supplétives ne se rencontrent pas toujours dans les vers du *Breviari*. Leur omission est probablement le fait des copistes. On ne peut supposer qu'Ermengaud eut laissé exister dans son poème des hiatus qu'il lui était si facile d'éviter. Nous ne prétendons pas qu'il en soit exempt. Mais nous laisserons à d'autres le soin de les contrôler au moyen des règles des *Fleurs du gai savoir* que nous avons reproduites. Cette législation n'était pas très rigoureuse; elle excusait les hiatus et les autres fautes, quand on les commettait pour ne pas perdre une bonne expression, par cette raison que le fruit doit toujours être préféré à l'écorce, *quar may deu hom voler lo frug que l'escorsa*.

1864

Tèste integrau

Reserva pèr aquéli qu'an la licènci d'utilisacioun

C.I.E.L. d'Oc

Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

Sèti souciau:

3, plaço Joffre - 13130 Berro.

Tóuti dre reserva - Tous droits réservés - All right reserved.

© **Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc - 1998**

© Adoubamen dóu tèste, de la meso en pajo e de la maqueto pèr Ugueto Giély,
en sa qualita de mèmbe dóu Counsèu d'Amenistracioun dóu CIEL d'Oc.